19e session du Festival arabe des radios et télévisions en Tunisie

Djamel Kaouane met en évidence la participation algérienne

• *Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, qui prend part à Tunis à la 19e session du Festival arabe des radios et télévisions, a effectué une visite au salon de l'Union des Radios et Télévisions arabes (ASBU).*

Page 5

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7e Année - Lundi 30 avril 2018
14 Chaâbane 1439 - N° 1778 - Algérie : 10 DA / 1 €

Oran

Drame au large de Cap Falcon

15 harraga noyés et 19 autres sauvés

Au total 15 candidats à l'émigration clandestine ont trouvé la mort par noyade suite au naufrage de leur embarcation, ce dimanche, au large de Cap Falcon, à Aïn El Turk, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Oran qui signalent que 19 autres personnes ont pu être sauvées lors de cette traversée.

Page 2

Célébration de la Fête des travailleurs

Un 1er mai marqué par la crise financière

• *Cette année, la fête internationale des travailleurs intervient dans un contexte économique national marqué par la crise financière où la priorité est accordée par les pouvoirs publics à la relance d'une machine économique structurante, créatrice de richesses hors hydrocarbures et d'emplois.*

>> Lire page 3

Justice

«Le Président Bouteflika a œuvré à la consolidation et à la protection des magistrats contre toute forme d'influence», souligne Louh

• *Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, ce dimanche, à Alger, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a œuvré à «la consolidation du rôle de la magistrature et son impartialité» et à «la protection des magistrats contre toute forme d'influence».*

>> Lire page 4

Santé

CAMRA
COLLECTIF AUTONOME DES MEDECINS RESIDENTS ALGERIENS

Le Collectif des médecins résidents décline une invitation du ministère

Page 24

HIISE

Derbal réunira les partis pour affiner les mécanismes de surveillance

Page 4

OAIC

Une autosuffisance à hauteur de 90 % en blé dur et de 100 % en orge à partir de 2020

Page 7

L'Echo Sportif

Finale Coupe d'Algérie
JS Kabylie-USM Bel-Abbès

Que le fair-play règne en maître absolu !

Page 23

Drame au large de Cap Falcon - Oran

15 harraga noyés et 19 autres sauvés

Au total 15 candidats à l'émigration clandestine ont trouvé la mort par noyade suite au naufrage de leur embarcation dimanche au large de Cap Falcon, à Aïn El Turk, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya d'Oran qui signalent que 19 autres personnes ont pu être sauvées lors de cette traversée. Les mauvaises conditions climatiques ayant sévi sur la région seraient la cause du naufrage de cette embarcation, à bord de laquelle se trouvaient au total 34 personnes qui tentaient de rejoindre les côtes espagnoles, précise-t-on de même source. L'intervention des éléments des garde-côtes et de la Protection civile a permis de sauver d'une mort certaine 19 autres candidats à l'émigration clandestine, qui ont été évacués vers l'hôpital d'Aïn El Turk.

Sûreté de la wilaya d'Alger

Arrestation de 4 individus impliqués dans le meurtre d'une jeune femme

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté récemment quatre individus, dont une femme, impliqués dans une affaire d'homicide volontaire avec préméditation, non-dénonciation de crime et dissimulation de preuves d'un crime dont a été victime une jeune femme. La genèse de l'affaire remonte au signalement par des citoyens d'un corps sans vie d'une jeune femme sur le bord de l'autoroute et qui semble avoir été fauchée par un automobiliste, précise le communiqué ajoutant que les éléments de la sûreté se sont immédiatement rendus sur les lieux et ont lancé la procédure d'identification de la victime.
Les investigations menées par la Brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative d'Hussein Dey ont permis d'identifier la victime et les individus avec lesquels elle était en contact avant son meurtre.
Les interrogatoires des mis en cause ont fait ressortir que la victime était une toxicomane et que son décès était dû à une altercation au sujet de drogues dures. Les procédures légales finalisées, les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes.

Tlemcen

Saisie de 535 kg de kif traité à Beni Boussaïd

Les éléments de la sûreté de Tlemcen ont opéré, dans la commune de Beni Boussaïd, la saisie de 535 kg de kif traité. L'opération a été menée par la brigade mobile de la police judiciaire de la daïra de Beni Boussaïd. Lors d'une patrouille de contrôle, l'attention des policiers a été attirée par la présence d'un sachet en plastique suspect à proximité d'un pont au village de Mechamiche relevant de la commune de Beni Boussaïd. La fouille du sachet a permis de découvrir la drogue saisie, conditionnée dans 22 colis. Le sachet a été transféré vers le siège de la sûreté de daïra de Beni Boussaïd et le procureur de la République près le tribunal de Maghnia a été informé. Une enquête a été ouverte pour connaître les tenants et aboutissants de cette affaire.

Blida, Souk Ahras et Oran

Plus de 6000 comprimés psychotropes saisis

Les éléments de la Sûreté nationale ont saisi, dans des opérations distinctes, une quantité de 6214 comprimés psychotropes au niveau des wilayas de Blida, Souk Ahras et Oran. Les éléments de la sûreté des wilayas de Blida, Souk Ahras et Oran ont saisi, dans des opérations distinctes, une quantité de 6214 comprimés psychotropes de différentes formes et marques. Agissant sur informations signalant deux individus s'adonnant au trafic de comprimés psychotropes, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Blida ont mis sur pied une opération qui a abouti à l'arrestation du premier suspect en possession de 800 comprimés psychotropes et du 2e avec 220 comprimés. Les éléments de la Sûreté de Souk Ahras ont arrêté un mis en cause et saisi 4194 comprimés psychotropes.
A Oran, les éléments de la sûreté de wilaya ont saisi 1000 comprimés psychotropes et arrêté deux individus. La DGSN a réitéré «sa détermination à lutter contre les trafiquants de psychotropes et a protéger la société des dangers de ce fléau».

ANP

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des détachements de l'Armée nationale populaire déployés le long des frontières, un terroriste s'est rendu, le 28 avril 2018, aux autorités militaires de Tamanrasset - 6e Région militaire, a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN).
«Il s'agit, en l'occurrence, de R. Essalek qui avait rallié les groupes terroristes en 2015. Ledit terroriste avait en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et un chargeur garni de munition». Dans le même contexte et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire «a découvert, près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar, une cache contenant 41 obus antichar de calibre 105 mm», a rapporté également le communiqué.

Saisie de plus 400 kg de kif traité à l'ouest et au sud du pays

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont saisi, le 28 avril 2018, lors d'opérations distinctes menées à Tlemcen, Oran et Naâma - 2e Région militaire, une importante quantité de kif traité s'élevant à 391 kg, ainsi que 3000 paquets de cigarettes», a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.
Dans le même contexte, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Ouargla et El Oued - 4e RM, 2 narcotrafiquants et 3 contrebandiers, et saisi 10,150 kg de kif traité, un camion, 28,25 quintaux de tabac, 1 008 000) unités de produits pyrotechniques et 939 unités de différentes boissons».
Par ailleurs, des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières «ont arrêté 44 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Ouargla», a rapporté le MDN.

Les familles des terroristes continuent de se livrer successivement aux autorités

L'Armée nationale populaire porte toujours un coup dur aux résidus terroristes. Depuis plusieurs jours, les proches des terroristes continuent à se rendre aux autorités militaires, grâce à la pression exercée par les éléments de l'ANP. En effet, les familles des terroristes restées cachées durant des années dans les montagnes et les forêts, continuent de se livrer successivement aux autorités et réintégrer la société, affirme un communiqué du ministère de la Défense nationale. «La famille du terroriste F. Salah de Jijel a décidé de franchir l'obstacle de la peur et de l'hésitation et retrouver à nouveau le processus de la vie normale au sein de la société», affirme le MDN.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Célébration du 1er Mai

L'UGTA consacre la Journée internationale du travail à la souveraineté économique et la promotion de la production nationale

• *Fidèle aux valeurs républicaines et à celles du mouvement syndical, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a décidé de célébrer la Journée internationale du travail cette année sous le slogan «la souveraineté économique et la promotion de la production nationale».*

Pour la centrale syndicale, qui a toujours appuyé les actions du gouvernement visant à relancer l'appareil productif national, la souveraineté nationale est intimement liée à la souveraineté économique, laquelle dépend de la force de notre outil de production. L'UGTA consacrera en Algérie, à travers tout le territoire national, le 1er mai, Journée internationale du travail, à la souveraineté économique et à la promotion de la production nationale, indique la direction de la centrale syndicale. «Conscients de cet enjeu, les travailleuses et les travailleurs sont mobilisés et solidaires pour porter la promotion de l'industrie nationale, moteur de la production nationale, facteur de création d'emplois et d'amélioration du pouvoir d'achat», précise la centrale syndicale, qui s'engage à mobiliser constamment les travailleurs pour «la sauvegarde de notre souveraineté économique chèrement acquise».

Pour rappel, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait adressé un message aux travailleurs l'année passée dans lequel il avait saisi l'opportunité pour rendre hommage aux travailleurs algériens et saluer leurs sacrifices et leur mobilisation pour le développement du pays, notamment en cette conjoncture économique difficile. Il avait indiqué, à ce propos, que les travailleurs ont pris «une part active à la lutte de libération nationale pour laquelle ils se sont fortement mobilisés au sein de l'Union générale des travailleurs algériens, dont des dizaines de milliers d'adhérents sont tombés en martyrs pour notre indépendance», ajoutant que les travailleurs algériens «se sont d'emblée mobilisés pour la reconstruction d'une patrie sinistrée par la barbarie coloniale et ont bénéficié des fruits du développement du pays, en scolarité, en santé, en logements et autres progrès réalisés». «Ces sacrifices restent inscrits à la gloire de nos travailleurs qui ont eu la satisfaction de voir leurs droits sociaux respectés et consacrés de nouveau dans la paix restaurée et dans le développement relancé», a soutenu le chef de l'Etat.

Enumérant les progrès enregistrés ces dernières années, le président de la République estime que ces réalisations constituent «une source d'espoir et de courage pour tout notre peuple afin de surmonter la nouvelle crise financière induite par la chute des prix du pétrole et pour rejoindre le peloton des pays émergents».

«L'Algérie possède les moyens des avancées qu'elle doit encore accomplir, et je l'ai souvent répété ces derniers temps. L'Algérie interpelle ses enfants pour mettre davantage en valeur ses atouts réels, et les travailleurs et les travailleuses sont de nouveau interpellés par ce nouveau défi», a-t-il encore poursuivi.

Ce défi, dira le chef de l'Etat, «exige la préservation de la paix sociale dans les entreprises et dans tous les espaces de travail afin que les efforts investis produisent tous leurs résultats en modernisation de l'outil de production et en progrès dans les réformes de l'environnement économique, tout comme il exige aussi l'amélioration de notre productivité et de notre compétitivité économique de sorte que nos entreprises résistent localement à la concurrence extérieure et que notre production parte à la conquête de marchés extérieurs». Dans le même registre, le président de la République a appelé le patronat local à «se mobiliser, aujourd'hui plus que jamais, pour accroître l'investissement dans tous les secteurs et le déployer ainsi, à travers tout le territoire national», assurant que l'Etat «est déterminé à accompagner la promotion de l'investissement national, et en partenariat par son soutien multiforme et par l'amélioration de l'environnement économique». Pour le chef de l'Etat, les pouvoirs publics sont appelés à «préserver le pouvoir d'achat des citoyens par une action résolue contre toutes les formes de spéculation qui se manifestent sur le marché».

T. Benslimane

• Un 1er mai marqué par la crise financière

Cette année, la fête internationale des travailleurs intervient dans un contexte économique national marqué par la crise financière où la priorité est accordée par les pouvoirs publics à la relance d'une machine économique structurante, créatrice de richesses hors-hydrocarbures et d'emplois. Les pouvoirs publics s'appliquent à réduire le taux de chômage. Les politiques de l'emploi mises en œuvre à travers plusieurs dispositifs à l'image de l'Ansej, l'Angem et la Cnac sans oublier l'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) . Le taux de chômage en Algérie a atteint 11,7% en septembre 2017 contre 12,3% en avril 2017, selon l'Office national des statistiques (ONS). La population en chômage est estimée à 1,44 million de personnes en septembre 2017.

La restructuration de l'économie algérienne devrait, selon les économistes, être surtout accompagnée par une reconfiguration de l'emploi, de telle manière à favoriser les secteurs productifs où la création d'emplois est plus aisée. «Conscients de cet enjeu, les travailleuses et les travailleurs sont mobilisés et solidaires pour porter la promotion de l'industrie nationale, moteur de la production nationale, facteur de création d'emplois et d'amélioration du pouvoir d'achat», assure la centrale syndicale dans son communiqué. L'UGTA évoque la souveraineté nationale dans son large sens qui signifie l'autosuffisance, le relèvement de la productivité, la création de richesses et d'emplois … L'occasion est, selon elle, propice pour faire le bilan et surtout mettre en relief «les acquis les plus avancés» enregistrés dans le monde du travail. Comparativement à plusieurs pays, «en Algérie, le travailleur jouit d'une couverture de sécurité sociale, de congés de maladie payés, de maternité …», relève- t-il. «Malgré la crise, l'outil de travail a été préservé, notamment dans le secteur public alors que dans plusieurs pays qui connaissaient des situations similaires, des usines ont été fermées», fait-il observer. Le secteur privé n'a pas été, par contre, épargné dans la mesure où certains secteurs comme l'automobile et certains médias ont été secoués de plein fouet. Des pertes d'emploi ont été déplorées.

Le nouveau code du travail en préparation devra comporter des dispositions à même de combattre cette précarité.

O. H.

Coopération algéro-congolaise

Un accord pour la création d'une commission mixte et d'un mémorandum d'entente signé

L'Algérie et la République démocratique du Congo ont signé, hier, à Alger, un accord instituant la commission mixte de coopération entre les deux pays ainsi qu'un mémorandum d'entente sur les consultations politiques. L'accord et le mémorandum d'entente ont été signés par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale de la République démocratique du Congo, Léonard She Okitundu. Messahel a poursuivi au siège du ministère des Affaires étrangères ses entretiens avec She Okitundu et les deux ministres ont passé en revue l'ensemble des questions intéressant les deux pays, autant en ce qui concerne les moyens susceptibles de renforcer les relations bilatérales que s'agissant des questions continentales et internationales.

• *L'Algérie veut exporter ses produits industriels vers le RD Congo*

Par ailleurs, l'hôte de l'Algérie a eu des discussions avec le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, autour des moyens de renforcer la coopération bilatérale et notamment, des possibilités d'exportation de produits industriels algériens vers ce pays d'Afrique centrale. Il s'agit essentiellement d'exporter des produits de l'industrie mécanique et sidérurgique comme les bus de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), des produits électroniques et électroménagers, du machinisme agricole et des équipements dédiés à l'industrie électrique, selon Yousfi. Le ministre a souligné que la RD Congo pourrait également bénéficier d'une aide algérienne dans le domaine de l'électrification. Okitundu s'est dit favorable à ces propositions estimant que l'exportation de certains produits industriels algériens vers son pays constituait une bonne voie de coopération entre les deux pays. Il a d'ailleurs précisé que sa visite en Algérie visait à jeter les bases d'une coopération économique «qui reste jusque-là en deçà des attentes des deux gouvernements». Les deux responsables ont évoqué, lors de cette rencontre, les relations de coopération entre l'Algérie et la RD Congo, notamment dans les domaines économique et industriel, en insistant sur la nécessité de les développer davantage. Ils ont ainsi examiné les voies et moyens d'exploiter concrètement les potentialités de coopération importantes entre les deux pays. Ils ont convenu d'organiser prochainement une mission économique congolaise en Algérie afin d'examiner toutes

les potentialités de partenariat en Algérie et en RD Congo et les moyens de les concrétiser sur le terrain, selon la même source.

• *She Okitundu reçu par Ahmed Ouyahia*

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu, ce dimanche, à Alger, le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et de l'intégration régionale de la République démocratique du Congo, Léonard She Okitundu, qui effectue une visite de travail à Alger, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Auparavant, les deux pays avaient signé un accord instituant la commission mixte de coopération entre les deux pays ainsi qu'un mémorandum d'entente sur les consultations politiques. Les deux parties ont passé en revue l'ensemble des questions intéressant les deux pays, autant en ce qui concerne les moyens susceptibles de renforcer les relations bilatérales que s'agissant des questions continentales et internationales. She Okitundu effectue une visite officielle de deux jours en Algérie à l'invitation de Messahel.

N. I.

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

Justice

«Le Président Bouteflika a œuvré à la consolidation et à la protection des magistrats contre toute forme d'influence», souligne Louh

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a affirmé, ce dimanche, à Alger, que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a œuvré à «la consolidation du rôle de la magistrature et son impartialité» et à «la protection des magistrats contre toute forme d'influence».

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée à la présentation du projet de loi modifiant le code de Procédure pénale, Louh a indiqué que «les instructions du président de la République, président du Conseil supérieur de magistrature, énoncent que nul ne peut user de sa fonction ou de sa position pour exercer une influence sur l'autorité judiciaire», ajoutant que le «Président n'a de cesse œuvrer à la concrétisation des réformes du pouvoir judicaire, en tant qu'épine dorsale de toutes les réformes et garant des libertés et droits fondamentaux des citoyens». En réponse au sénateur Zohra Kerrab (Tiers présidentiel) qui a critiqué «l'absence de l'indépendance de la magistrature», Louh a déclaré que «les portes des institutions de l'Etat, y compris l'Inspection du travail et du Parquet, demeurent ouvertes à quiconque a une plainte», ajoutant, à ce propos, que la justice garantissait le droit de recours. Louh a rappelé que «même en tant que ministre de la Justice, la loi ne l'autorise pas à interférer dans le travail des magistrats». Concernant d'autres préoccupations soulevées au sujet du projet de loi, le ministre de la Justice a expliqué que les crimes économiques et ceux ayant trait à la corruption «sont exclus de l'application de la contrainte par corps», précisant que «la contrainte par corps peut être levée lorsque le concerné règle la moitié du montant lorsqu'il est emprisonné». Pour ce qui est de la mise en place du casier des délits routiers, Louh a assuré que l'objectif est d'assurer «un bon suivi des contravention au regard des effets négatifs qui en découlent». Au sujet du constat de l'indigence du débiteur, le ministre a fait savoir que «le procureur de la République peut diligenter une enquête pour s'assurer de l'indigence de la personne concernée et que le constat ne se limite pas au certificat délivré par la Direction des Impôts».

T.M.

HIISE

Derbal réunira les partis pour affiner les mécanismes de surveillance

En prévision de l'élection présidentielle de 2019, la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) reprend du service en programmant une rencontre avec les partis politiques agrées le 5 mai au Centre de conférences de Club des Pins. La rencontre avec tous les partis politiques agréés (3 membres pour formation politique) vise à «unifier la vision et compréhension concernant tout ce qui a trait à la surveillance des élections et à la formulation des recours», explique la HIISE dans un communiqué.
La rencontre, ajoute le communiqué vise aussi à encourager les partenaires politiques de la HIISE (partis, alliances, indépendants) et les représentants de la justice, de l'administration et des différents médias à adhérer à la dynamique favorisant la stabilité politique et sociale. Cette réunion, qui sera animée par les magistrats et spécialistes de la HIISE et leurs homologues du Conseil d'Etat est «une étape importante à même de favoriser l'instauration de la confiance entre les différentes composantes de la société algérienne», a ajouté le communiqué. La Haute instance a en outre souhaité que la rencontre «permette de consacrer le dialogue constructif et l'interaction positive avec les événements et avec tout appel à la coopération au service de l'intérêt national et de l'intérêt public».
La HIISE a, par ailleurs, fait savoir que la réunion entrait dans le cadre de l'application de l'article 194 de la Constitution qui dispose que la Haute instance indépendante de surveillance des élections veille à «l'organisation de cycles de formation civique au bénéfice des formations politiques sur la surveillance des scrutins et la formulation des recours».
Est-ce que tous les partis, notamment ceux de l'opposition, qui n'ont pas ménagé leur critiques à l'égard de l'instance de Derbal, qualifiée de «ni haute, ni indépendante, seront du rendez-vous le 5 mai.

M.O.

Partenariat économique algéro-britannique

Raouya et Lord Risby évoquent la coopération financière bilatérale

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et le représentant personnel du Premier ministre britannique pour le partenariat économique avec l'Algérie, Lord Richard Risby ont passé en revue, ce dimanche, à Alger, l'état de la coopération entre les deux pays, notamment dans le secteur financier, a indiqué un communiqué du ministère.
En présence de l'ambassadeur du Royaume- Uni en Algérie, Barry Robert Lowen, les deux parties ont passé en revue «l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions de coopération identifiées lors de la visite de Raouya à Londres en octobre 2017, notamment dans les domaines de la Bourse, de la modernisation bancaire, des financements alternatifs et des Start-up», a précisé la même source. Lors de cette rencontre, Raouya a présenté brièvement les différentes réformes en cours dans le domaine financier, notamment en matière des finances publiques. Le ministre a également donné un aperçu sur «l'évolution positive» des principaux indicateurs macro-économiques. Pour sa part, Lord Risby a salué les efforts entrepris par l'Algérie pour mener ses réformes. Il a réitéré à cette occasion, la disponibilité de son pays à identifier les actions de coopération devant contribuer à la réussite de ces réformes.
Le responsable britannique a aussi réitéré la volonté de son pays à renforcer les relations de coopération bilatérales avec l'Algérie.

Coopération

Bouhadja et l'ambassadeur de la Corée du Sud examinent les relations bilatérales «privilégiées»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a passé en revue, ce dimanche, à Alger, avec l'ambassadeur de la République de la Corée du Sud à Alger, Park Sang-Jin, les relations privilégiées liant les deux pays, a indiqué un communiqué de l'assemblée, ont été passées en revue lors de l'audience qu'a accordée Bouhadja à l'ambassadeur de la République de la Corée du Sud à Alger, a précisé la même source, ajoutant que le Parlement «joue un rôle important dans la dynamisation de la coopération commune et de la consolidation des liens d'amitié entre les deux peuples, à travers l'échange de délégations et d'expertises».
Les deux parties ont annoncé l'installation prochaine de la Commission d'amitié Algérie-Corée du Sud qui viendra «couronner les efforts consentis dans ce cadre», ajoute-t-on de même source. Pour sa part, le président de l'APN s'est félicité du «succès du sommet des deux Corées», saluant «le progrès réalisé par la République de la Corée du Sud en matière d'instauration de la paix dans la région», estimant que cela est à même d'aboutir à «des résultats concrets profitables au peuple coréen frère dans tous les domaines». A l'instar de l'Algérie, la République de la Corée du Sud est «un Etat pacifique qui aspire à développer ses relations avec les pays amis et frères, conformément aux chartes des Nations unies et au droit international», a-t-il indiqué, soulignant la forte volonté de développer les relations bilatérales, à travers la diversification et le développement de l'investissement dans divers domaines, à l'instar de l'énergie, de l'agriculture et des ressources en eau». De son côté, l'ambassadeur de la Corée du Sud, qui a rendu une visite d'adieu au président de l'APN, au terme de sa mission en Algérie, «s'est félicité des efforts consentis pour la promotion de la coopération bilatérale», réitérant la volonté de son pays à «aller de l'avant dans la consolidation de ses relations avec l'Algérie dans différents domaines.

A.S.

19e session du Festival arabe des radios et télévisions - Tunis

Djamel Kaouane met en évidence la participation algérienne

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, qui prend part à Tunis à la 19e session du Festival arabe des radios et télévisions, a effectué une visite au salon de l'Union des Radios et Télévisions arabes (ASBU).

Kaouane a ainsi visité le stand de l'ASBU où des exposés lui ont été présentés sur les différentes missions de cette organisation panarabe, notamment les volets académiques, technologiques et organisationnels. Il a fait par la suite des haltes au niveau de l'espace saoudien, qui est l'invité d'honneur de cet évènement, et au niveau du stand palestinien où un exposé sur les avancées technologiques de ce pays en matière de radiodiffusion ainsi que sur sa toute récente intégration au programme MENOS (mécanisme pour l'échange radiophonique et télévisuel arabe) lui a été présenté. Au niveau du stand de l'entreprise publique de télévision (EPTV), le ministre s'est longuement entretenu avec la délégation algérienne sur les enjeux et défis du service public audiovisuel algérien.

Dans une déclaration à la presse, Kaouane a mis en avant la participation algérienne à la 19e session du Festival arabe des radios et télévisions, se réjouissant de la place «méritée» de la radio et de la télévision algériennes qui ont reçu respectivement, lors d'une cérémonie de remise des prix, le premier et le 2e prix des échanges de programmes interarabes.

Le Festival arabe a pour objectifs de «contribuer au développement de la production radiophonique et télévisuelle arabe et à son amélioration de manière à répondre aux aspirations de ses instances membres et aux principes pour lesquels œuvrent celles-ci». Le festival veille aussi à «la révélation des talents et à l'encouragement des ressources créatives dans ce domaine stratégique. Le ministre de la Communication est accompagné dans sa visite à Tunis du directeur général de l'EPTV, Tewfik Khelladi, du directeur général de l'ENRS, Chaâbane Lounakel, du directeur général de Télédiffusion d'Algérie (TDA), Chawki Sahnine, et du directeur du centre arabe d'échange d'informations et de programmes de l'ASBU, Mohsen Slimani.

Moussa O.

• La Radio algérienne lauréate du 1er Prix du concours des échanges des programmes radiophoniques

Le directeur général de Radio algérienne, Chaâbane Lounakel, a reçu, ce samedi, à Tunis, le premier Prix du concours des échanges des programmes radiophoniques, décerné à la Radio algérienne pour l'année 2018 à travers le MENOS (mécanisme pour l'échange radiophonique et télévisuel arabe), organisé par l'Union de rediffusion des Etats arabes (ASBU). De son côté, la Télévision algérienne, représentée par son directeur général Tewfik Khelladi, a décroché le 2e prix dans la catégorie des programmes documentaires. Pour rappel, le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, prend part, à partir de ce dimanche à Tunis, à la 19e session du Festival arabe des radios et télévisions qui a pour objectifs de «contribuer au développement de la production radiophonique et télévisuelle arabe et à son amélioration de manière à répondre aux aspirations de ses instances membres et aux principes pour lesquels œuvrent celles-ci», avait indiqué un communiqué du ministère. Le festival veille aussi à «la révélation des talents et à l'encouragement des ressources créatives dans ce domaine stratégique». **M. O.**

Université

«L'ensemble des rapports d'évaluation interne seront réceptionnés en juin prochain», affirme Hadjar

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a fait état, à Alger, de «la réception en juin prochain de tous les rapports d'évaluation interne des universités algériennes» dans le cadre de la préparation du passage à «une étape de qualité dans l'enseignement supérieur». Le secteur de l'Enseignement supérieur «s'attèle à préparer le passage à une étape de qualité» à travers «le référentiel national de qualité adressé aux universités au début de l'année» et sur la base duquel les universités élaboreront des rapports à remettre au ministère en juin prochain», a indiqué, Hadjar lors d'une activité de son parti, le Front de libération nationale (FLN). «Le référentiel national de qualité est un ensemble d'indicateurs en vigueur dans les pays développés, réparti en sept chapitres, et que nous avons commencé à appliquer l'année passée sans tapage médiatique», a déclaré Hadjar. Soulignant que la 1re phase consiste en «une évaluation interne par la commission de la qualité, représentée par une cellule au niveau de chaque établissement d'enseignement supérieur», le ministre a indiqué que «le travail de cette commission qui a duré plusieurs années touche à sa fin et chaque président d'université sera informé des dysfonctionnements et des lacunes dans le but d'améliorer la performance». La 2e phase, a expliqué le ministre, a été «une évaluation externe faite par des professeurs algériens enseignant dans des universités de renommée mondiale, qui ont remis, la semaine dernière, un rapport sur la situation des universités où ils se sont rendus»,

ajoutant que ce rapport «a été élaboré dans une discrétion totale pour éviter toute interférence et permettre que ce travail se déroule dans un cadre académique et scientifique». Evoquant «une révision, sur la base des rapports émanant des deux parties, du système d'enseignement supérieur», Hadjar a indiqué que la réforme visa à «mettre en phase le système d'enseignement supérieur en Algérie avec celui en vigueur dans les pays développés en adoptant un mode aux normes et critères mondiales». «Tous les moyens humains et matériels sont disponibles pour le passage à une étape de qualité dans l'enseignement supérieur», a assuré le ministre à ce propos. Par ailleurs, le ministre a fait état de «l'annonce prochaine d'une réforme des programmes des sciences médicales permettant à l'enseignement de la médecine en Algérie d'être en phase de celui des grandes universités dans le monde». Affirmant enfin que le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique n'a pas été affecté par «la politique de rationalisation des dépenses publiques en dépit de l'ampleur de la crise économique», Hadjar a annoncé «des projets à réaliser les mois et les années à venir ainsi que le recrutement de 3000 enseignants universitaires au titre de la prochaine année universitaire».

N. I.

Wilaya d'Alger

16 entreprises industrielles de services fermées

Les services de la wilaya d'Alger ont arrêté, dernièrement, des décisions de fermeture à l'encontre de 16 entreprises industrielles de services, sises à la zone industrielle d'Alger est, car n'ayant pas été dotées de stations de traitement préliminaire des liquides toxiques, déversés dans l'oued El Harrach et le lac de Reghaïa.

Les services de la wilaya d'Alger ont procédé dernièrement à l'application des décisions de fermeture de 16 unités industrielles de services (graissage et maintenance d'automobile...etc), au niveau des zones industrielles de Reghaïa et de Rouiba (Est d'Alger), a précisé Derouich, soulignant que les canalisations des eaux usées toxiques et non-traitées de ces unités ont été obstruées, pour éviter le déversement de ses eaux dans l'Oued El Harrach et le lac de Reghaïa. Cette décision vise à faire amener les propriétaires de ces unités à acquérir des stations d'assainissement et d'épuration des liquides toxiques et dangereux, dans le cadre des lois de protection de l'environnement et des eaux. Evoquant les lois algériennes relatives à la protection de l'environnement et «l'obligation» pour les entreprises productrices de déchets et de liquides industriels polluants, d'installer des systèmes de traitement préliminaire, Derouiche a dit que la loi était «claire» à ce sujet, et que toutes les unités industrielles produisant des liquides industriels polluants «doivent être équipées de système de traitement préliminaire, sous peine de fermeture».

Soulignant les dangers encourus en raison des déchets industriels toxiques, le directeur de l'environnement a précisé que les liquides toxiques déversés dans les rivières contenaient des métaux lourds et des composants toxiques pouvant nuire à la faune, à la flore, à la qualité des eaux de mer et à la santé humaine. Il a affirmé, par ailleurs, que plusieurs entreprises industrielles ayant fait l'objet de procédures de fermeture ont acquis des stations de traitement, tandis que d'autres demeurent fermées, relevant, à ce propos, que les sociétés Seal et Naftal s'étaient engagées à accompagner les entreprises concernées dans l'opération d'installation et de mise en service des stations d'assainissement et de récupération des eaux polluées.

Ces eaux polluées seront transférées des unités concernées dans des camions-citernes pour être traitées dans des stations spéciales.

Il a souligné, à ce propos, que la sous-commission compétente a adressé, depuis plus de deux mois, des mises en demeure définitives à ces entreprises industrielles et a procédé au contrôle de leur activité, à la vérification de leur respect des procédures d'acquisition des stations d'épuration et à l'arrêt des déversements des produits polluants dans les canalisations d'eaux usées. Derouiche a fait savoir également que la sous-commission chargée de la lutte contre la pollution industrielle, installée depuis 2014, avait effectué plus de 900 visites sur le terrain des entreprises concernées à Alger, pour les inciter à acquérir des stations d'épuration, faisant état, par la même occasion, de l'existence de 10 stations en cours de réalisation et de 57 autres en cours d'étude. **M. M.**

Enseignements hospitalo-universitaires

La grève concerne seulement les activités pédagogiques

La grève entamée, ce dimanche, par les enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, concerne uniquement les activités pédagogiques et non celles de soins, a-t-on appris auprès du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU).

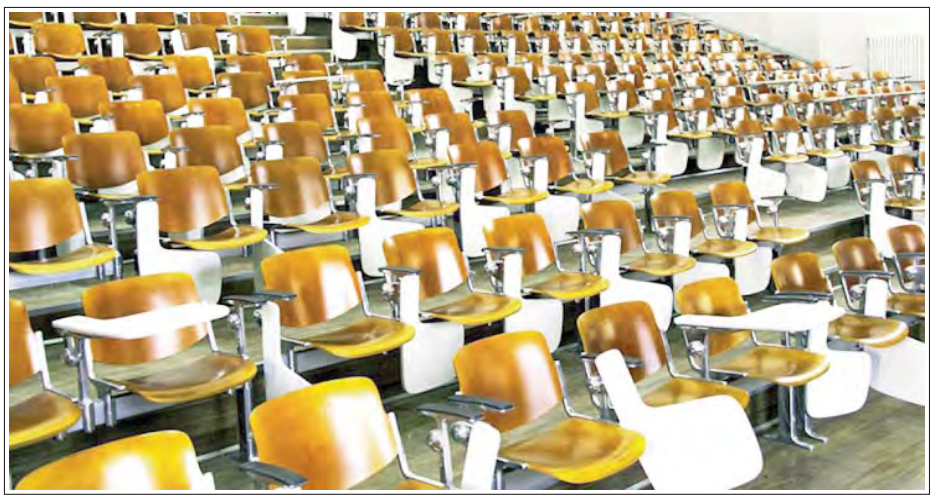

«Notre appel à la grève concerne uniquement les activités pédagogiques, soit l'arrêt de tout enseignement théorique ou pratique, ainsi que l'organisation et la surveillance des examens de graduation et de post-graduation. Elle ne touche nullement, pour l'instant, les activités de soins qui pourraient être envisagées, à l'avenir, si nos doléances ne sont pas satisfaites», a déclaré à la presse la présidente du bureau national du SNECHU, la Pr Ouahiba Ouahioune. Elle a, à ce propos, rappelé la réunion que le syndicat a tenue, mercredi dernier, avec les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, soulignant que ces deux responsables ont promis, au sujet du glissement catégoriel des maîtres-assistants et la revalorisation de l'indemnité hospitalière, «la mise en place d'une commission intersectorielle qui regroupera également la Fonction publique et les ministères du Travail et des Finances».

Pour ce qui est de la régularisation de la retraite, elle a fait savoir que les deux ministres ont rappelé que le «principe du manque à gagner est acquis», demandant au SNECHU de prendre attache avec le ministre du Travail pour plus de précisions. «Nous avons fait, après la réunion, une demande d'audience à Mourad Zemali. Nous attendons toujours une réponse», a-t-elle déclaré, insistant sur «la poursuite de la grève jusqu'à notamment l'installation de la Commission intersectorielle». Pour rappel, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait indiqué qu'une commission comprenant notamment des représentants du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et du SNECHU sera constituée pour examiner les revendications socio-professionnelles soulevées par ce syndicat. Outre la révision du statut de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire, en particulier les maitres-assistants, les points soulevés lors de cette réunion consistent en la revalorisation de la retraite, la révision de l'indemnité professionnelle dans les hôpitaux et l'avenir des enseignants des sciences fondamentales en médecine au sein du secteur de la santé, avait ajouté le communiqué. La présidente du Bureau national du SNECHU avait déclaré, lundi dernier, lors d'une conférence de presse que «depuis trois ans, nous avons privilégié la voix du dialogue, mais étant donné que nos revendications demeurent sans suite, nous sommes contraints de recourir à une grève de l'activité pédagogique», ajoutant que celle-ci, pourrait évoluer en «une cessation des soins» si les revendications de ce corps, englobant les assistants, maîtres-assistants et professeurs, ne sont pas satisfaites. Elle avait précisé que le débrayage concernera les activités d'enseignement et d'évaluation de graduation et de post-graduation (examens), relevant que la prise en charge des revendications soulevées relève essentiellement du ministère de l'Enseignement supérieur et, dans une moindre mesure, de celui de la Santé.

Lutte contre le terrorisme - AP-UPM

L'Algérie appelle à la mise en place d'une stratégie intégrée à même de les éradiquer

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelkader Hadjoudj, a appelé, lors de sa participation au 5e sommet des présidents des parlements membres de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UPM), au Caire, à la nécessité de «la coordination des efforts entre les pays de la région pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme, sous toutes ses formes, à travers la mise en place d'une stratégie intégrée à même de les éradiquer».

Prenant part à cette rencontre à la tête d'une délégation représentant les deux chambres du Parlement, Hadjoudj a indiqué que cette stratégie est à même «de tarir toutes les sources de financement du terrorisme et de traiter profondément ses causes, à travers la consécration du principe de modération, la lutte contre le discours extrémiste et la promotion du dialogue», affirmant que «le terrorisme n'est lié à aucune religion, culture ou nation, car étant un défi mondial et transfrontalier». Après avoir passé en revue «les souffrances endurées par l'Algérie, durant les années 1990, à cause d'un terrorisme barbare sans précédent», le vice-président de l'APN a rappelé «le courage des Algériens à relever le défi, en restant attachés aux valeurs de la République et grâce aux grands sacrifices consentis par l'Armée nationale populaire (ANP) et l'ensemble des institutions sécuritaires et des citoyens ayant adhéré aux groupes d'autodéfense, réussissant ainsi à éradiquer le phénomène du terrorisme». A ce propos, il a affirmé que «les initiatives judicieuses du président de la République, Abdelaziz Bouteflika prises dans le cadre de la loi sur la Concorde civile en 1999 et la Charte de paix et de réconciliation nationale en 2005, «ont eu le mérite d'éradiquer le terrorisme et l'extrémisme, sous toutes leurs formes».

Ainsi, l'Algérie a pu «accélérer la relance du projet de développement initié par le président de la République, qui lui a permis de consolider l'investissement dans le développement, de relever les indices du développement humain et le niveau du revenu national brut , de rembourser sa dette et de conforter la souveraineté économique et financière de l'Etat», a-t-il dit.

Ces initiatives ont contribué, selon le même responsable, au retour de la sécurité dans le pays, à travers des réformes constitutionnelles «profondes» ayant consolidé la démocratie, soutenu la stabilité et élargi le domaine des Droits de l'Homme et des libertés publiques, tout en érigeant l'Algérie en citadelle de paix et de stabilité au sein d'un voisinage géostratégique instable, auquel elle «prête aide et assistance, sans toutefois s'ingérer dans les affaires d'autrui, dans le respect constant de la souveraineté des Etats, en vue de trouver des solutions aux crises, notamment au Mali et en Libye».

A cette occasion, le vice-président a rappelé «tous les défis auxquels fait face l'espace méditerranéen, notamment le phénomène de la migration clandestine, les disparités chroniques dans les niveaux de développement, les crises en Libye et en Syrie et les complications de la question palestinienne, en raison de l'entêtement israélien à poursuivre l'implantation de ses colonies et à compromettre le processus de paix et de la décision des Etats-Unis d'Amérique de transférer sa capitale à la ville occupée d'Al Qods».

M. M.

Mohamed Bouabdallah à la Radio Chaîne 3

«Le nouveau projet de loi sur la santé ne remet pas en cause la gratuité des soins»

Commentant le nouveau projet de loi sur la santé, prévu pour être adopté, ce jour, par le Parlement, le président de la commission sanitaire, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle assure qu'il permettra de solutionner «beaucoup de problèmes».

Amené à s'exprimer, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, Mohamed Bouabdallah signale que les 22 amendements retenus parmi les 73 proposés par les députés insistent, tous, sur la nécessité de renforcer le système public de santé. Démentant l'idée selon laquelle la contractualisation menacerait le principe de gratuité des soins, il met en avant l'article 12 de la loi énonçant que celle-ci est garantie pour tous, à travers l'ensemble du pays.

A propos de l'article 343 de cette loi, limitant le financement de cette gratuité par l'Etat, en excluant environ 8 millions de non-assurés, Bouabdallah dément cette idée en rappelant que la Caisse de sécurité sociale gère 40 millions d'adhérents et que le reste est constitué d'une frange de la société «en difficulté», laquelle, selon lui, sera prise en charge par le «système de solidarité».

Il dit, par ailleurs, ne pas croire que le caractère social de l'Algérie soit remis en cause. «Je suis confiant pour cela», a-t-il déclaré. A propos du temps complémentaire, supprimé auparavant, que les praticiens auraiebt réussi à faire réintroduire dans l'article 176, l'intervenant signale que les membres de la commission qui ont travaillé autour de cette loi ont adopté une solution intermédiaire consistant à ne pas interdire celui-ci, ni à l'autoriser».

D'après lui, c'est au ministre de la Santé qu'appartiendra «le courage et la capacité» de réglementer cette pratique par le contrôle «et les inspections». L'intervenant tient, d'autre part, à souligner que tous les articles contenus dans la loi sur la Santé vont dans le sens de la protection du malade, à travers des soins de qualité. Selon lui, cela va être possible parce que les établissements hospitaliers ne seront désormais plus gérés comme une administration et que de plus, ils bénéficieront d'une autonomie plus large par rapport à leur tutelle.

OAIC

Une autosuffisance à hauteur de 90 % en blé dur et de 100 % en orge à partir de 2020

Le directeur du département des céréales et du soutien de la production de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Noureddine Amrani, a affirmé, ce samedi, à Alger, que l'Algérie atteindra à partir de 2020 «une autosuffisance en blé dur et en orge».

Invité du programme *Madar El Iktissad* (La sphère de l'économie) du service audiovisuel, Amrani a fait savoir que l'OAIC table d'ici deux ans sur une autosuffisance à hauteur de 90% en blé dur et de 100% en orge», précisant que «l'Office a donné des instructions pour le soutien des agriculteurs dans l'utilisation des semences traités et des engrains afin d'augmenter la production d'ici 2020 et combler également un déficit de 15 million de quintaux à travers la réunion de techniques et de moyens modernes (machines et irrigation économe en eau). «Grâce à ces mesures dans les activités de labour, de semis et de récolte sur une superficie totale de 80 000 hectares, le rendement prévu est de 40 q/ha, soit un gain de production d'un million q»,
a-t-il ajouté. L'OAIC œuvre aussi au perfectionnement des systèmes d'irrigation sur une superficie totale de 220 000 ha afin de sécuriser la production céréalière, ce qui permettra une production supplémentaire de 3,3 millions q.
La production céréalière au titre de la campagne 2016-2017 a atteint 34,8 millions de quintaux. Le directeur général de l'OAIC, Mohamed Belabdi avait évoqué, dans des déclarations précédentes, une plus grande production céréalière lors de la compagne 2017-2018 que la saison précédente. «La compagne 2017-2018 s'annonce très bien grâce à une bonne pluviométrie à l'Est, l'Ouest et au Centre du pays.
Les conditions de travail des agriculteurs sont bonnes, notamment en matière d'accompagnement financier et d'approvisionnement en engrais et en semences», avait-il soutenu. Pour rappel la facture d'importation des céréales (blé dur, tendre...) a été de 2,77 milliards de dollars (mds usd) en 2017 contre 2,81 mds usd en 2016.

Chebaâ K.

Santé

Le statut-type de l'hôpital mixte défini par décret présidentiel

Un décret présidentiel définissant le statut-type de l'hôpital mixte, un établissement qui assure les missions de prévention et de soins au profit de la population civile ainsi que des personnels du ministère de la Défense nationale, a été publié au Journal officiel.
L'article 2 du décret indique que l'hôpital mixte est un établissement public de santé sous tutelle du ministre de la Santé, dont le fonctionnement est assuré conjointement par le ministère de la Défense nationale et le ministère de la Santé, alors que l'article 4 a précisé que tout établissement public de santé peut être désigné en qualité d'hôpital mixte. Concernant les missions de cet hôpital, il est expliqué qu'il assure les missions de prévention, de diagnostic, d'exploration, de soins et d'expertise médicale au profit de la population civile ainsi que des personnels du ministère de la Défense nationale.
A ce titre, il est chargé, notamment d'assurer les activités de diagnostic, de soins, de réadaptation médicale, d'hospitalisation et des urgences médico-chirurgicales, de prévention ainsi que de toute activité concourant à la protection et à la promotion de la santé de la population, tant militaire que civile. L'hôpital mixte est chargé aussi d'appliquer les programmes nationaux, régionaux et locaux de prévention et d'éducation sanitaire et de contribuer à la promotion et à la protection de l'environnement dans les domaines relevant de l'hygiène, de la salubrité et de la lutte contre les nuisances et les fléaux sociaux.
Il répond également aux besoins en matière de couverture médicale et de soutien médical des unités et formations de l'Armée nationale populaire, précise l'article 7 du texte, alors que l'article 8 affirme que l'hôpital mixte ou une partie de ses structures peut être agréé pour assurer des activités hospitalo-universitaires.
Le décret indique également que l'hôpital mixte est administré par un conseil d'administration et dirigé par un directeur et dispose d'un organe consultatif dénommé «Conseil médical».

Assurances

Caarama Assurance bat son record en chiffre d'affaires pour la 2e année consécutive

La compagnie d'assurance CAARAMA, filière de la CAAR, spécialisée dans les assurances de personne a réalisé au titre de l'année 2017, un chiffre d'affaires de 2,130 milliards de dinars, et a dépassé ses objectifs avec un taux d'atteinte de 128%, a indiqué, hier, à Alger, son PDG, Ammar Meslouh annonçant une catégorie de nouveaux produits à destination de sa clientèle. «Notre compagnie a réussi à battre son record en termes de chiffre d'affaires pour la 2e année consécutive, année décisive pour la compagnie où il fallait rebondir après la perte d'un important client qui pesait 55% de son portefeuille, à savoir la Sonatrach», a souligné Meslouh avec un ton positif, alors qu'il s'est exprimé dans une conférence de presse organisée pour la présentation du bilan de la compagnie. «2017 est une année charnière, décisive, une année très particulière pour CAARAMA Assurance», répétait-il.
«Sans la solidarité, l'assiduité du personnel, on aurait pas réalisé ses résultats positifs», a-t-il encore dit.
En 2016 Caarama avait réalisé un chiffre d'affaires de 2,69 milliards de dinars, rappelle-t-il, et dont 1,5 milliards était réalisé grâce à l'apport de Sonatrach soit (55%), ajoute-il.
«C'est un moment très difficile après la perte de ce client», dit-il. «Face à cette situation, on a adopté un discours rassurant et motivant envers le personnel», a poursuivi le PDG.
Selon lui, ces réalisations étaient possibles grâce à l'implication de son réseau de distribution, notamment celui de la maison-mère (CAAR), à l'entrée en exploitation des centres régionaux Caarama de Constantine et d'Annaba, aux opérations de sensibilisation effectuées durant l'année.
Il a souligné également l'apport et «l'exemplarité de la relation» avec son partenaire bancaire, crédit populaire d'Algérie (CPA) qu'il qualifie de «stratégique».
D'ailleurs, Caarama est présente au niveau de 121 agences de CPA, 18 autres agences seront déployées au cours de cette année. En matière de prestations, prise en charge et de règlement des sinistres, une cadence de règlement élevée de 73% a été enregistrée pour un volume global de 707 millions de dinars pour l'année 2017 contre 810 millions en 2016 soit une baisse de 13%. Une forte cadence de régalement a été également enregistrée à 75% des dossiers réglés (2682 dossiers). Les placements financiers de la compagnie au 31 décembre 2017 ont atteint pour leur part, 5,8 milliards de dinars avec une évolution 22% par rapport à l'exercice précédent. Ce qui a raffermi encore «sa solidité financière» et a «conforté sa mage de solvabilité qui est désormais de 270», lit-on dans le communiqué de la compagnie.

Mousafir Turquie, Mousafir Maghreb, My Caararama… les nouveautés

S'agissant des nouveautés de CAARAMA à destination de sa clientèle, notamment les amateurs du voyage, la compagnie a opté cette fois-ci à une formule Moussafir Maghreb (Tunisie) et Mousafir Turquie du moment que la première destination touristique des Algériens est la Tunisie et la 2e c'est la Turquie. Pour la 1re formule, elle couvre les frais médicaux jusqu'à 2.000 euros, le transport ou rapatriement en cas de maladie ou de lésion, l'envoi de médicament, la prolongation de séjour en cas de maladie ou lésion. Quant à Mousafir Turquie, elle couvre entre autres, les frais médicaux suite à une maladie ou à une lésion jusqu'à 10.000 euros, le transport ou rapatriement en cas de maladie ou de lésion jusqu'à 10.000 euros.
Caarama compte également affiner ses offres d'assurances en proposant un nouveau produits destinés aux fédérations sportives, intitulé Riadhi. Il permet de couvrir les sportifs et le personnel d'encadrement contre les risques d'accidents auxquels ils sont exposés au cours des entraînements et des compétitions sportives nationales et internationales.

Ph : L'Echo d'Algérie ©

D'autre part, la compagnie a lancé une application mobile : My Caarama. Cette application gratuite est disponible via smartphone ou tablette, elle permet aux utilisateurs de maintenir un contact permanant et direct avec CAARAMA et d'accéder à tout moment à diverses fonctionnalités, explique Noussaiba Messai, ingénieur en informatique.
En effet, My Caarama permet la localisation des différents points de vente de Caarama dont le réseau bancaire, d'obtenir d'une manière rapide, un devis d'assurance voyage Moussafir, de déclarer les éventuels sinistres et de transmettre les pièces justificatives directement via cette application.

Hakima Hadjam

Cité Hamdi-Slimane

Top city de la wilaya de Boumerdès pour l'année 2018

La cité Hamdi-Slimane située à Boudouaou (nord de Boumerdès) a été élue «Top city» de la wilaya pour l'année 2018, dans le cadre de la 1re édition de ce concours, marqué par une rude compétition entre les quartiers en lice, a indiqué, ce samedi, l'inspecteur général de la wilaya.

Lors de ce concours, auquel plus de 20 quartiers de la wilaya ont pris part aux sélections finales, la cité Ali-Bouyahiaoui (commune de Boumerdès) a pris la 2e place, tandis que la 3e position est revenue à la cité «Rouabaâ» (la commune Chaâbat Amer), a indiqué le président de la commission de wilaya chargée de l'organisation de ce concours, Ahmed Zerrouki.
La cérémonie de remise des trois premiers prix se tiendra le 1er mai à la commune de Boudouaou, au niveau de la cité Hamdi-Slimane sous la présidence du wali.
Le 1er prix représente des équipements et des commodités à réaliser et à installer, à la guise de la cité vainqueur de ce concours, estimés à un million de dinars, a précisé Zerrouk, soulignant que des prix spéciaux seront remis aux 2e, 3e et 4e cités lauréates. Nombre de critères ont été pris en compte dans ce concours, a expliqué Zerrouki, dont la disponibilité de l'éclairage public, l'aménagement d'espaces verts et de stades, le reboisement, les initiatives locales, associatives et bénévoles ainsi que la réalisation d'œuvres artistiques.
A rappeler qu'en sus du prix «Top city», le wali de Boumerdès, Abderrahmane Madani Fouatih a consacré, cette année, deux autres prix, à savoir Top village remis le 16 avril dernier à l'occasion de «la Journée du savoir» et le prix de la meilleure école primaire (Top school), remis le 19 mars dernier à l'occasion de la fête de la victoire.
Ces concours visent à consacrer les valeurs de l'initiative et de compétition positive, renforcer la participation dans les activités locales et nationales, ancrer la citoyenneté, l'action collective et la solidarité et encourager le mouvement associatif pour la sauvegarde de l'environnement et la garantie d'un développement durable, a conclu le responsable.

Blida

La police algérienne est une police citoyenne

La police algérienne est une police citoyenne, très proche de la population. Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel, a toujours prôné la proximité et le dialogue permanent, en invitant ses hommes à adapter les méthodes de travail de la Sûreté nationale aux besoins des citoyens, aux valeurs républicaines dans un respect total des Droits de l'Homme.
Le général-major Abdelghani Hamel, qui a présidé, ce jeudi, à l'École d'application de la Sûreté nationale Abdelmadjid-Bouzebid à Soumaâ - Blida, la cérémonie de sortie de la 13e promotion de lieutenants de police, s'est adressé aux familles des nouveaux promus, pour les remercier de «leur présence», et leur demander «d'être fiers de leurs enfants, qui font partie à partir de ce jour de la grande famille de la Sûreté nationale» et d'ajouter qu'ils seront affectés très prochainement pour renforcer les rangs de plusieurs services de la police, «ils sont l'espoir de l'Algérie», a souligné Abdelghani Hamel. Le premier responsable de l'institution policière les appellera à respecter les règles de déontologie tout au long de leur carrière, tout en insistant sur «le strict respect des Droits de l'Homme».
Cette occasion était l'occasion pour le général-major, Abdelghani Hamel, d'exprimer ses remerciements et sa reconnaissance au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le grand intérêt et le soutien qu'il accorde à la Sûreté nationale, il a également rendu un hommage au président de la République pour «son action et ses efforts en matière d'instauration de la paix et de consolidation de la stabilité sur l'ensemble du territoire national».
La fin de la cérémonie, a été une occasion pour le général-major, Abdelghani Hamel, d'échanger avec les nombreux citoyens présents à cette cérémonie, dans un climat emprunt de convivialité et de franchise. De jour en jour, la police algérienne s'affirme comme étant un creuset de la citoyenneté.

A. M.

Médéa

Campagne de sensibilisation contre les stupéfiants

Le centre d'information et d'orientation touristique de la ville de Médéa a abrité récemment une exposition sur la lutte contre les stupéfiants où des tableaux comportant des statistiques et des graphiques retraçant l'évolution de la situation qui prévaut dans la capitale du Grand Titteri ont été placardés.
Des prospectus et des dépliants ont été distribués aux jeunes visiteurs, reflétant le danger et les conséquences de ce poison qui ne cesse de faire fureur, en particulier au milieu des jeunes ados inconscients et insouciants des suites rudes et amères réservées aux accros consommateurs de la drogue. En consultant les statistiques de la direction de sûreté de wilaya, les chiffres affichés en ascension donnent le vertige et des frissons dans le dos. En faisant la comparaison entre l'année 2013 et 2017, le nombre d'affaires appréhendées est passé de 78 à 129 et même le nombre de personnes impliquées dans ce trafic est constamment en augmentation, passant de 174, en 2013, à 191, en 2017.
Pour les psychotropes, la situation n'est guère meilleure, les éléments de la police ont saisi en 2013, 2040 unités, alors qu'en 2017, ce nombre est passé à 3735 unités, soit 1695 de plus. Lors de cette rencontre, on a pu constater la présence et l'implication effective de 3 associations très actives sur le terrain, il s'agit de Nass El Khir, de celle de l'insertion et la promotion des jeunes et celle de la plume, du soutien scolaire et de la connaissance. Mais pour venir à bout de ce fléau dévastateur ou du moins réduire la consommation de ce poison, toute la société civile s'accorde à dire qu'une mobilisation s'impose, en particulier au niveau de la cellule familiale en vue de surveiller les enfants des mauvaises fréquentations et par ailleurs dénoncer les criminels suspects et louches qui gravitent autour des établissements scolaires et quartiers. Aussi, les autorités locales doivent déployer de gros efforts pour programmer et doter tous les quartiers de la cité par des salles de sports et de divertissements ainsi que de terrains de jeux pour meubler le temps vide après l'école de la jeunesse en la mettant à l'abri des maux sociaux et de l'oisiveté qui la guette sans cesse avant de tomber dans ce profond gouffre ignoble.
Le recrutement d'animateurs encadreurs et d'éducateurs au niveau des quartiers populeux de la ville est une action bienvenue dans un but de prendre en main la délinquance juvénile en difficulté qui végète dans ces lieux, évidemment avec l'entraide des parents et des organismes caritatifs pour canaliser, protéger, sécuriser et orienter cette frange non négligeable de la jeunesse vers des activités saines en cherchant à mettre un frein à une promiscuité déferlante.

Bouira

Grève des travailleurs de CARRAVIC

Les 258 ouvriers de la société CARRAVIC dans la ville d'El Esnam située à quelque 8 km à l'est du chef-lieu de la wilaya de Bouira et de son complexe situé dans la commune d'Aïn Laloui distante de 16 km à l'ouest de Bouira, spécialisés dans la production avicole, sont depuis 2 jours en grève, après avoir épuisé toutes les voies légales de recours pour faire entendre leurs revendications socio-professionnelles. Les ouvriers ont décidé de durcir le ton à travers la cessation pure et simple de toute activité professionnelle.
Ce débrayage, selon les ouvriers des complexes avicoles est une manière très légitime de faire aboutir leurs revendications, principalement celle qui ont traité l'avancement et aux indemnités professionnelles. A noter que la société CARRAVIC relevant du secteur public emploie 258 ouvriers répartis comme suit : 16 ouvriers exerçant au niveau de la direction générale, 116 dans le complexe avicole de la ville de El Esnam et 126 dans le complexe de la ville d'Aïn Laloui, dont l'unité produit 54 000 poulets/jour et détient également 8 centres de production d'œufs 5 à Aïn Laloui et 3 à El Esnam.

Taïb Hocine

• Saisie de 944 kg de viande blanche avariée

Les éléments de la police de la Brigade de l'urbanisme et de la protection de l'environnement de la ville de Bouira ont saisi, mercredi dernier, une quantité de 944 kg d'abats de poulet avariés, au niveau du centre-ville de Bouira, la marchandise saisie a été transportée dans une camionnette au centre-ville et exposée sans aucune norme d'hygiène, après vérification de la marchandise par un vétérinaire, il s'est avéré et confirmé que ladite marchandise est impropre à la consommation et a été immédiatement transportée en direction du Centre d'enfouissement technique (CET) de Bouira pour qu'elle soit incinérée, par ailleurs le propriétaire de la camionnette âgé d'une cinquantaine d'années pour se justifier a déclaré aux policiers que : «La viande saisie n'est pas destinée à la consommation, mais à l'industrie pour la fabrication des produits de beauté».

T. H.

Salon du mouton de Biskra

La race d'Oued Djellal remporte le 1er prix

Les participants au Salon du mouton d'Ouled Djellal ont estimé, ce samedi, à la clôture de cette manifestation ouverte, ce vendredi, à Biskra, que la promotion de l'élevage du cheptel ovin de cette région était «tributaire de la conjugaison des efforts de tous les intervenants du secteur».

Le président de l'association des éleveurs de cheptel d'Oued Djellal, Djalil Boufatah Khelifa, a précisé, au cours de cette manifestation organisée à la salle omnisports d'Ouled Djellal à l'initiative de la Chambre de l'agriculture en collaboration avec la Direction des services agricoles (DSA), que les «éleveurs ovins œuvrent continuellement à préserver le patrimoine animalier et s'emploient à sa promotion avec les moyens du bord».
Ainsi, sur les traces de la race Ouled Djelal qui est la plus importante et la plus intéressante des races ovines algériennes, historiquement, elle aurait été introduite par les Banou Hilal venus en Algérie au 11e siècle d'Arabie, passant par la haute-Égypte sous le califat des Fatimides, selon les chercheurs.
La race Ouled Djellel comprend 3 espèces : Chellalia, Hodnia et la Djellalia. Apppelant à soutenir les efforts déployés dans ce sens, Boufatah Khelifa a fait état de plusieurs préoccupations soulevées par la «corporation» parmi lesquelles «le coût élevé du fourrage et la réduction des zones de pâturage». La disponibilité de l'eau et l'encouragement à l'investissement dans l'alimentation animale permettra, selon le même intervenant

lors du Salon, de booster l'élevage dans la région des Ziban.
De son côté, le président de l'association des éleveurs de cheptel de la commune d'El Besbes, Derradji Amraoui a estimé que la quantité de 330 gr/tête d'orges subventionnés et distribuée mensuellement aux éleveurs «n'était pas suffisante», appelant à augmenter ce ratio à 550 gr. S'agissant des mécanismes d'élevage du cheptel, le chargé de la régulation et du développement de la production agricole auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Amari a insisté, sur «l'importance d'accompagner les professionnels du secteur et les encourager à commercialiser leurs production dans le cadre d'une concurrence loyale».
Il a souligné, l'importance de réaliser des forages pour permettre l'irrigation des zones utilisées dans la production fourragère pour répondre aux besoins exprimés en la matière. L'organisation des professionnels du secteur dans le cadre du Conseil interprofessionnel constitue un «acquis important», a-t-il ajouté, précisant que dans les jours à venir il sera procédé «à la création d'un Conseil national qui se chargera de la promotion et du développement de cette filière à travers un accompagnement technique et matériel». Des prix ont été remis à la clôture de cette manifestation aux lauréats des concours de la meilleure race ovine d'Oued Djellal remporté par Khelifa Boufatah, de la commune d'El Besbes, alors que le prix de la meilleure brebis a été décroché par l'éleveur Mezrouâ Keddour de la même commune. Keddour Mohamed, de la commune de Doucène, a remporté, pour sa part, le 1er prix du meilleur agneau.

Djamel T.

Mila

Mise en service dès l'été prochain de 7 nouveaux transformateurs électriques

Sept nouveaux transformateurs électriques seront mis en service «dès l'été prochain» dans les communes de la wilaya de Mila, a-t-on appris du directeur par intérim de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE-Est), Kamel Belemaâlam. Lors d'une conférence de presse tenue au siège de la direction de cette société organisée à l'occasion de l'annonce du lancement de la brigade administrative de l'énergie, en présence du directeur de l'Energie, le responsable a indiqué que ces nouveaux transformateurs permettront «d'assurer une saison estivale sans coupures électriques» et contribueront grandement «à améliorer la qualité de service en faveur des abonnés de la wilaya». Mobilisant un investissement de l'ordre de 30 millions de dinars pour six transformateurs, cinq équipements du genre ont été réceptionnés en attendant la réception du 6e transformateur prévue durant les «prochaines semaines», a-t-il détaillé. Pas moins de 7000 foyers seront raccordés au réseau de gaz naturel durant l'année 2018, a encore fait savoir Belemaâlam, signalant que 1800 habitations ont été raccordées en cette énergie dans le cadre d'un programme lancé depuis cette année. Par ailleurs, il a affirmé qu'un budget d'investissement de l'ordre de 140 millions de dinars a été consacré dans la wilaya pour le renouvellement du réseau de gaz naturel dans trois communes de la wilaya en l'occurrence les localités d'Oued El Athmania, de Chelghoum Laïd et de Mila, afin d'améliorer la qualité du service au profit des abonnés et la protection des infrastructures de cette société. Et d'ajouter que des efforts sont en cours pour le renouvellement de ce réseau exploité «depuis une dizaine d'années». En outre, le responsable a déploré les préjudices causés à la SDE-Mila dus aux agressions signalées sur ce réseau et branchements illicites, durant le premier trimestre de l'année en cours, qui s'élèvent, selon lui, à 1,48 million de dinars. Le directeur par intérim de la société d'électricité et du gaz (SDE)-Est a donné le coup d'envoi des activités de la brigade administrative de l'énergie ayant pour mission, a expliqué le chargé de l'information et de la communication de la direction, «l'accompagnement, l'orientation et la vulgarisation ainsi que le contrôle des abonnés, pour une utilisation économique de ces énergies».
Cette brigade a pour mission également l'établissement des PV de branchement, notamment dans les cas illicites ainsi que l'agression des infrastructures du secteur, a-t-on noté, soulignant que les membres de cette brigade sont composés de cadres assermentés de divers services techniques sur la base d'un programme établi par la Direction destiné à couvrir l'ensemble des communes de la wilaya.

Jijel

68 projets d'investissement lancés sur un total de 152 validés

Soixante-huit projets d'investissements ont été lancés sur un total de 152 validés par la Commission d'investissement de la wilaya depuis 2011, a indiqué à Jijel le chef de l'exécutif, Bachir Far. «135 décisions de validation ont été attribuées aux investisseurs, 118 actes de concession octroyés aux porteurs des projets et 96 permis de construire délivrés par les services de la Direction de l'Architecture, de l'Urbanisme et la construction (DUAC)», a indiqué le wali, en marge d'une rencontre regroupant les investisseurs de la wilaya tenue à la salle de conférence de la cité administrative. Il a ajouté, par ailleurs, que cette rencontre a pour objectif de «booster» l'investissement, notamment dans les zones d'activités, assurant de la disponibilité du foncier et encourageant les investisseurs à concrétiser leur projets. De leur côté, des investisseurs ont exposé certains problèmes qui entravent la réalisation de leurs projets citant entre autres, la difficulté d'accès à certaines zones d'activités, l'absence de raccordement de certains lots au réseau d'électricité, de gaz et d'eau. Pour rappel, 786 millions de dinars, dont 326 millions de dinars provenant du budget de wilaya, ont été affectés récemment aux travaux d'aménagement de 8 zones d'activités dans la wilaya de Jijel.

Chiheb M.

BREVE

El Tarf

Les participants à une conférence régionale dédiée aux relations extérieures et la coopération ont insisté, ce samedi, à l'université Chadli- Bendjedid d'El Tarf, sur l'importance de la place des universités algériennes dans la coopération internationale. Latreche Mohamed El Hadi, recteur de l'université Abdelhamid-Mehri - Constantine 2 et président de conférence régionale des universités de l'Est, a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre qui constitue, selon lui, un espace d'échange et de débat entre universitaires. En plus d'un bilan consacré aux formations résidentielles des étudiants et des doctorants enseignants de l'Est du pays, les participants ont débattu de diverses préoccupations liées entres autres aux bourses à l'étranger pour les doctorants et enseignants et aux choix des pays de formation et des filières proposées. Ont pris part à cette rencontre une quarantaine de vices recteurs et directeurs adjoints chargés des relations extérieures et de la coopération des universités Constantine 1, 2 et 3, Sétif 1 et 2, Batna 1 et 2, Bordj Bou-Arréridj, M'Sila, Khenchela, Oum El Bouaghi, Guelma, Annaba, El Oued, Ouargla, Skikda et Biskra. L'université Chadli-Bendjedid d'El Tarf qui compte près de 8000 étudiants répartis sur 16 filières englobant une cinquantaine de spécialités, a bénéficié, au cours de l'année universitaire 2017-2018, de trois bourses d'études à l'étranger pour une formation en langue anglaise en plus de trois autres prévus, à destination de l'Angleterre, pour l'année prochaine.

Annonce

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــــة أدرار
المقاطعة الإدارية تيميمون
دائـرة أوقـــروت
بلديـة أوقـــروت

وصل إشهاري لتجديد مكتب جمعية محلية

بمقتضى القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 هـ الموافق لـ 12 يناير 2012 والمتعلق بالجمعيات و طبقا لأحكام المادة 18 من نفس القانون تم هذا اليوم : 2018/04/23 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في : 2018/04/22 المتعلقة بتجديد المكتب للجمعية المحلية المسماة :
الجمعية :الجمعية الدينية لمسجد أبي بكر الصديق قصر الحاج اوقروت
المسجلة تحت رقم : 101 بتاريخ :2012/02/19
المقيمة بـ : محل السيد / بيدة عبد القادر
الكائن بـ : قصر الحاج ا اوقـــروت ولاية ادرار
يترأسها السيد (ة) : بيدة عبد القادر
ملاحظة : هذا الوصل صالح فقط للقيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر خلال شهر على الاكثر في جريدة يومية إعلامية واحدة ذات توزيع وطني

L'Echo d'Algérie : 30/04/2018

Oran

Réouverture des Arènes au public en juin prochain

Les Arènes d'Eckmuhl au quartier Mohieddine à Oran, font l'objet de travaux de restauration et de réhabilitation, seront rouvertes au grand public au mois de juin prochain, a annoncé, le directeur de l'EPIC qui gère le Parc d'attraction d'Oran et les manifestations organisées dans cet espace.

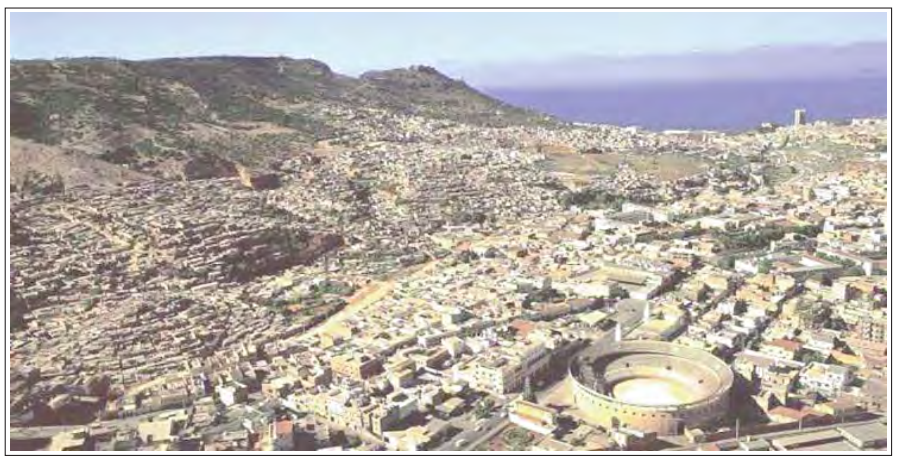

Ce site historique unique en Algérie et en Afrique, qui date du 19e siècle, accueillera ainsi à compter du mois de juin des manifestations culturelles, artistiques et sportives, a indiqué Belabbès Abderrahmane. «Nous sommes en pleine discussion pour la signature du protocole d'accord et le contrat de concession de gestion avec la wilaya», a-t-il souligné, ajoutant que son établissement a, par ailleurs, saisi les différentes Directions de la wilaya (Culture, Eduction, Sport, Action sociale, antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, …) pour élaborer un programme d'activités et manifestations qui accueillera ce site. S'agissant du spectacle d'ouverture, Abderrahmane Belabbès a préféré ne pas se prononcer. Le programme étant toujours en discussion. La découverte de ce joyau, fermé au grand public depuis des décennies, est en elle-même un spectacle, a-t-il déclaré. Les Arènes d'Oran ont abrité plusieurs spectacles de tauromachie à l'époque coloniale, animés par des matadors célèbres, selon un document historique relatif aux Arènes d'Oran. La saison de la tauromachie, connue sous le nom de «La corrida» qui débutait au printemps pour se terminer au mois de novembre, reste toujours gravée dans la mémoire collective des Oranais, étant donné que c'est un spectacle qui attire un nombreux public.

Lehouari K .

Camps d'été

20 espaces réservés dans la wilaya de Mostaganem

En prévision de la saison estivale à la wilaya de Mostaganem, il a été mis à la disposition des communes côtières 20 espaces forestiers pour l'établissement de camps d'été a-t-on appris.
Ces espaces forestiers se situant à proximité des plages seront exploités par les communes en tant que camps d'été pour les familles et les citoyens à revenu modeste contre le versement de sommes d'argent qui contribueront à améliorer les revenus de ces communes. Ces espaces qui relèvent du domaine forestier ont été choisis en raison de leur proximité des plages et leurs capacités à fournir de nombreux sites touristiques et de créer des sites pour les loisirs, et le repos et de prévenir contre le camping anarchique et la protection du tissu forestier a-t-on ajouté de même source. La Conservation des forêts a mis en place auparavant 19 sites forestiers à la disposition de 13 communes pour créer des espaces pour le divertissement et la randonnée, lesquels ont été équipés de chaises, tables et des jeux pour les enfants sur prise en charge des communes. Comme il a été également proposé pour la mise en place de sept forêts pour les loisirs d'une superficie totale de 94 hectares dont 10 ha situés dans la région de Sidi Bendhiba, à Mesra, Sedawa et Cap Ivy commune de Sidi Lakhdar, (17 et 16 ha, respectivement), Zarifa commune de Khadra, 10 hectares, Sidi Mansour commune de Stidia 16 hectares, Meharika commune de Bouguirat 14 hectares, et El Houria, commune de Mostaganem, 11 ha a-t-on indiqué. Se faisant, l'exploitation de ces espaces auront pour services des restaurants, des cafés, des boutiques, du tourisme et du divertissement sportif tels que la mise en place de pistes de jogging, des vélos et d'autres espaces de divertissement par la création des jeux d'enfants correspondant à la nature de l'environnement et les exigences de préservation de la forêt comme précisé.

Mascara

Les accidents de la circulation en baisse

La sûreté de wilaya a enregistré, durant le premier trimestre de l'année en cours, 129 accidents de la circulation sur le tissu urbain, ayant entraîné le décès d'une personne et causé des blessures plus ou moins graves à 142 autres. Le chef de la cellule de communication de la sûreté de wilaya a indiqué que les conducteurs sont à l'origine de 78 accidents, contre 92 accidents causés par les conducteurs durant la même période de l'année 2017. Les causes des accidents varient entre non-respect de la distance de sécurité, le refus de priorité et l'inattention dans les agglomérations. D'autre part, 51 cas sont causés par les piétons dont 34 pour inattention lors de la traversée de voies, contre 63 cas enregistrés durant le 1er trimestre 2017. Il est à signaler que 22 conducteurs titulaires de permis depuis moins de 2 ans sont impliqués dans ces accidents, 35 autres n'atteignant pas les 5 ans, et 28 cas de titulaires de permis entre 5 et 8 ans. Le service a aussi enregistré des cas d'individus non titulaires de permis de conduire.

Un nouveau programme de 4000 logements sociaux à Misserghine

Quatre mille nouveaux logements sociaux seront réalisés au nouveau pôle urbain de Misserghine, a-t-on appris, hier, de sources proches de la daïra de Boutlelis. Nos sources ont indiqué que le ministère de l'Habitat vient de donner son aval pour la réalisation de ce nouveau programme dans la commune de Misserghine. Selon nos sources, le terrain proposé par la commission de wilaya, chargée des choix de terrain, a été approuvé par le ministère.
Ce nouveau programme s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un nouveau pôle urbain, à Misserghine, qui comprend plus de 18 000 logements toutes formules confondues. Au niveau de ce pôle, 4000 autres logements de type AADL sont, actuellement, en cours de réalisation.
Le nouveau pôle urbain de Misserghine a été retenu pour la réalisation de 10 000 nouveaux logements AADL, dans le cadre du quota supplémentaire (13 000 logements), accordé, dernièrement, par le ministère de l'Habitat. Ce nouveau programme vient s'ajouter aux 8000 logements déjà inscrits dans ce même pôle. Selon nos interlocuteurs, les assiettes foncières pouvant accueillir ce nouveau programme de 10 000 logements ont été déjà choisies et les travaux seront lancés incessamment. En décembre dernier, l'ex wali d'Oran avait indiqué qu'à l'instar du nouveau pôle urbain de Belgaïd où plus de 7000 logements ont déjà été réalisés, plus de 8000 logements et des équipements d'excellence seront réalisés, au nouveau pôle urbain de Misserghine.
Les deux projets concernent la réalisation de 4000 logements AADL et 4000 autres logements sociaux locatifs.

Ces deux programmes d'habitat constituent le premier noyau d'édification du nouveau pôle urbain dont a bénéficié la wilaya, sur un site important, dans la partie sud-ouest du groupement urbain de la ville. Pour la concrétisation des 4000 logements sociaux de Misserghine, deux entreprises ont été retenues pour l'étude et la réalisation. Elles ont été choisies, à l'issue d'un avis d'appel d'offres national. Chaque entreprise prendra en charge un quota de 2000 logements. Le futur pôle urbain d'Oran est situé dans le triangle Aïn Beïda-Senia-Misserghine. Avec ses 1300 ha, il constitue une réelle opportunité foncière de l'aire urbaine d'Oran. Il s'agit d'une ville devantaccueillir une population de 200 000 âmes, avec à la clé, un programme mixte de 60 000 logements, des équipements culturels, de santé, d'éducation, des espaces publics.
La commune de Misserghine, a bénéficié d'un programme de 1050 logements sociaux destinés à éradiquer l'habitat précaire, dans cette commune.
Cent soixante logements ont déjà été attribués, alors que plus de 900 logements sont en phase d'achèvement dans les sites de Zabana et du quartier Rabah.
Outre ce programme, il est prévu la réalisation de plus de 900 logements, dans le cadre du programme réservé aux familles des Planteurs. Ces logements seront implantés au quartier Zabana.
Signalons, enfin, que le wali d'Oran a annoncé, la réalisation d'équipements d'excellence dans ce nouveau pôle.
La priorité sera accordée aux infrastructures scolaires et sanitaires, aux espaces verts et aires de jeux et de loisirs ainsi qu'aux équipements de service.
Signalons, par ailleurs, qu'en marge de la cérémonie de remise des clés des logements LPA, le wali a annoncé qu'au total, 7000 logements, de différentes formules, seront distribués. «Nous avons tendance à diversifier les opérations de livraison, en distribuant d'importants quotas, de chaque formule (LPL, LPA, AADL et LPP).

L. K.

1e édition du Festival national des sports de la nature

2000 participants attendus à Tlemcen

Pas moins de 2000 participants sont attendus à la 1e édition du Festival national des sports de la nature, prévu du 30 avril au 3 mai, au barrage du Mefrouche, situé dans la commune de Terny Béni H'diel, a-t-on appris, hier, auprès du responsable de cette manifestation. «Les participants sont de simples citoyens et des adhérents de diverses fédérations, associations et clubs nationaux de sports de la nature qui viendront concrétiser le slogan «Pour un esprit : Sport = Santé», a fait savoir Mohamed Zerrouki.
Organisé par l'association de randonnée et d'escalade, en étroite collaboration avec plusieurs partenaires, ce festival drainera les représentants de plusieurs wilayas du pays qui se mesureront dans pas moins de 14 disciplines comme les randonnées pédestres, équestres et d'orientation, une course cycliste, en canoë-kayak, la pêche sportive, la voile, le cerf-volant, le speed-ball, l'escalade, la pêche sportive, la natation en eaux libres, le triathlon, le Kid Athlétics et le sport de glisse sur l'eau. Les épreuves se dérouleront, les, 1er et 2 mai, au barrage du Mefrouche et des monts de Tlemcen. Par ailleurs, ce festival aura plusieurs facettes.
En plus du sport, le tourisme, la culture et l'artisanat seront fortement présents. Relevant de la commune de Terny Béni H'diel, le barrage du Mefrouche, d'une capacité de 14 millions m^3, constitue un site idéal pour encourager la pratique des sports de nature dans cette région qui culmine à plus de 1000 m d'altitude et qui dispose, également, de hautes montagnes.
Cette manifestation contribuera, aussi, à développer le tourisme écologique et culturel, ainsi que l'artisanat dans cette commune d'un peu plus de 6000 habitants, ont indiqué les organisateurs de l'évènement.

C. M.

Laghouat

Près de 300 adeptes de la Tidjania attendus à Aïn Madhi

Près de 300 adeptes de la Tariqa (confrérie) Tidjania, issus de certains pays d'Afrique, entameront, ce lundi, un circuit à travers les sites à Aïn Madhi (70 km ouest de Laghouat), a-t-on appris du Calife général de la Tariqa Tidjania.

Cette visite «spirituelle et fraternelle reflète l'engouement des adeptes de s'enquérir du berceau de la Tariqa Tidjania et du lieu de naissance de son cheikh Sidi Ahmed Tidjani», a indiqué le Calife général, cheikh Ali Tidjani.
Les adeptes vont visiter les sites de la Tariqa, à l'instar de la maison du cheikh, la mosquée Sidi Mohamed-Lahbib, le palais de Kourdane et le mausolée de Sidi Mohamed
El Arrabi Demraoui à Aïn Madhi, avant de se rendre à Boussemghoune et Chellala El Keblia (El Bayadh) ou se trouvent d'autres sites de la Tariqa à l'instar de la Khelwa (lieu de médiation), et de retourner à Aïn Madhi puis à Alger, a-t-il précisé.
Un premier groupe de 95 adeptes est arrivé, ce samedi soir, et sera suivi d'un autre, ce dimanche après-midi, de 195 adeptes, issus du Sénégal, de Gambie, de Guinée et du Niger, selon les responsables de la Tidjania à Aïn Madhi. D'après cheikh Ali Tidjani, la zaouia avait accueilli dernièrement son représentant en Italie ainsi que, tous les deux mois de façon régulière, des délégations d'adeptes venus de Lyon (France), ce qui témoigne de la propagation de la Tariqa à travers le monde. La Tariqa Tidjania a été fondée à Boussemghoune
(El Bayadh) en 1782 par cheikh Sidi Ahmed Tidjani, natif d'Aïn Madhi (né en 1737) à la maison «Sidi Belkacem», un lieu figurant à ce jour sur le circuit de visite des adeptes de la Tidjania.

Ali B.

Ouargla

Prise en charge des actions prioritaires liées au nouveau statut de tamazight

Le secrétaire général du Haut commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a affirmé, ce samedi, à Ouargla, que son institution s'employait actuellement à la prise en charge des actions prioritaires liées au nouveau statut de tamazight.
Présidant l'ouverture d'une rencontre sur le conte populaire d'Ouargla «Tinfousin» à la Maison de la culture «Moufdi-Zakaria», Si El Hachemi a indiqué que «la feuille de route adoptée par le HCA focalise pour le moment sur la prise en charge des actions prioritaires relatives au nouveau statut de tamazight». «Le HCA s'engage, dans ce cadre, à la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika portant activation des mécanismes à même de promouvoir tamazight au niveau du système national d'éducation ainsi que la préparation de la loi organique relative à la création de l'Académie algérienne de tamazight», a déclaré le SG du HCA. Il a réitéré, à ce propos, que la «constitutionnalisation de tamazight, langue nationale et officielle, vient renforcer les fondements de l'unité nationale et du sentiment d'appartenance à ce pays, en faisant de l'amazighité un legs commun dont la responsabilité de préservation incombe à tous les Algériens, étant un des fondements de l'identité nationale».
Si El Hachemi a rappelé, dans ce sens, que «l'avancée réalisée dans ce domaine est le fruit des efforts consentis par l'Etat algérien en faveur de tamazight, et ce, à travers tous les moyens matériels et juridiques garantis et d'innombrables acquis ayant permis à tamazight de se développer et devenir une langue pour tous les Algériens». Le SG du HCA a appelé, en cette occasion, les enfants de l'Algérie à «fructifier les acquis de tamazight et à se l'approprier à travers le travail sérieux et constant et en œuvrant avec conscience et conviction à l'élaboration d'un projet national linguistique, culturel, éducatif et démocratique par le biais de systèmes d'éducation, de culture et de médias contribuant à édifier une nation algérienne solide, unie et fière de son développement culturel et linguistique». Si El Hachemi s'est félicité, en outre, de l'organisation de cette manifestation culturelle à Ouargla, un évènement qui contribue, a-t-il dit, à la promotion de la culture amazigh à travers la collecte du patrimoine littéraire oral, que ce soit par les chercheurs, le mouvement associatif ou par les étudiants universitaires. Pour sa part, le Pr El Hadj Kadi (Université de Ouargla) est revenu dans son intervention aux origines et aux dimensions socioculturelles de «Tinfousine», une forme de narration relatant les détails d'évènements réels ou fictifs.
Le conférencier a assuré que les contes ouarglis «Tinfousine» constituait une partie infime de la littérature orale amazigh de la région qui a été préservée et qui est également une partie du patrimoine culturel algérien. Organisée par l'Association
du ksar pour la culture et la réforme sous le slogan : «Mon patrimoine... mon avenir», cette manifestation culturelle intervient dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) et de la 16e Fête du Ksar, a indiqué le président de l'Association, Hocine Boughaba. Plusieurs activités culturelles, notamment des expositions et des spectacles folkloriques ont été organisées dans le cadre de cette rencontre.

El Bayadh

239 têtes de bétail emportées par les crues

Pas moins de 239 têtes de bétail ont péri emportées par les crues engendrées par les fortes pluies enregistrés dans la wilaya d'El Bayadh, a révélé, ce samedi, le directeur des services agricoles par intérim, Saâd Houari.
Il s'agit de 154 têtes ovines et 85 têtes caprines appartenant à des éleveurs de la daïra de Boualem (Est de la wilaya), a-t-il indiqué, faisant savoir que la Direction des services agricoles et l'inspection vétérinaire ont pris toutes les mesures sanitaires en collaboration avec les services communaux de Boualem pour enterrer ce bétail.
Les forts torrents enregistrés dernièrement ont causé des inondations d'oueds au niveau de la partie Est de la wilaya faisant trois morts. Ces victimes ont été emportées par les crues d'oued Safi alors qu'elles étaient dans leur véhicule au niveau de la RN 47 dans la commune de Boualem. Une 4e personne qui était en leur compagnie a été sauvée.
Les pluies ont provoqué aussi des infiltrations d'eau dans 15 habitations dans la wilaya nécessitant l'intervention des services de la Protection civile.

Patrimoine culturel de la ville de Kenadsa - Béchar

«Essed» produit un documentaire de 26 minutes

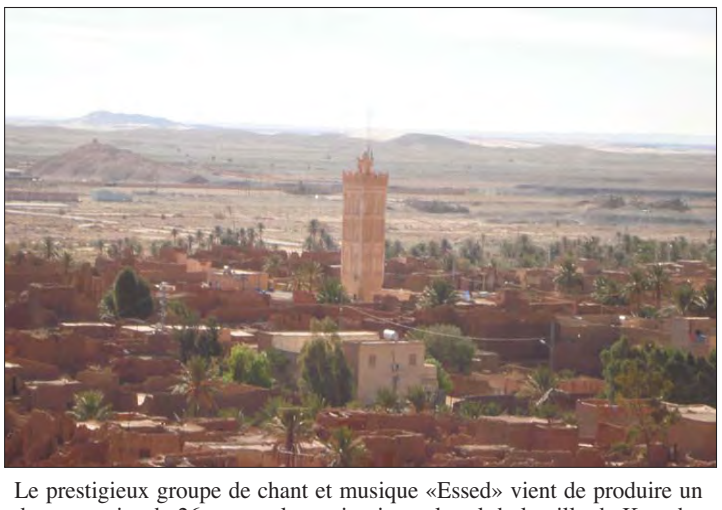

Le prestigieux groupe de chant et musique «Essed» vient de produire un documentaire de 26 mn sur le patrimoine culturel de la ville de Kenadsa (18 km au sud de Béchar), a-t-on appris auprès du réalisateur.»
Ce documentaire, portant le titre de - Kenadsa est notre adresse -, met en évidence les différentes facettes du patrimoine culturel, religieux et matériel de cette localité, siège de la zaouïa Ziania, de même qu'il rend un vibrant hommage aux écrivains et artistes, femmes et hommes, de la cité dont est originaire les écrivains Malika Mokkadem et Yasmina Khadra», a indiqué le leader de ce groupe musical et réalisateur de ce documentaire, Lahcen Bestam. Projeté, ce vendredi soir, lors d'une cérémonie d'hommage aux écrivains, poètes et artistes de la région et aussi à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine (18 avril -18 mai), ce documentaire démontre l'attachement du groupe «Essed» à la préservation et la protection d'un patrimoine culturel d'une grande importance, et sa volonté
à faire connaître la culture plus que millénaire de Kenadsa.
«Cette initiative vise également la mise en valeur du patrimoine culturel de cette localité du sud-ouest, qui a joué un grand rôle dans l'histoire ancienne et contemporaine de la Saoura», a-t-il ajouté.
«Le patrimoine culturel de Kenadsa, en plus de sa partie matérielle constituée du Ksar de cette ville, inscrit au registre du patrimoine national architectural, est composé aussi d'un important répertoire poétique traitant de tous les thèmes de la vie, permettant de connaître et de comprendre la société d'antan, l'histoire et la culture de plusieurs générations de populations qui ont vécu à Kenadsa», a-t-il souligné.
Pour le membre du groupe «Essed», ce patrimoine vivant a permis l'émergence de nouvelles générations de poètes, écrivains et artistes dont, notamment la célèbre troupe de chant et musique «El Ferda», spécialisée dans la musique et chant «Tawassoul», une variante appréciée du Melhoun. «La production et la réalisation de ce documentaire par ce groupe de jeunes artistes démontre leur attachement et contribution à la sensibilisation sur la nécessité de la protection du patrimoine culturel local et sa valorisation», ont estimé, pour leur part, des invités ayant assisté à sa projection au centre culturel. «Essed», dont le genre musical s'inscrit dans la mouvance artistique ghiwane, a été créé à la fin de l'année 1980.
Il puise son répertoire dans la poésie locale et régionale, il a à son actif plusieurs albums et des tournées artistiques, nationales et internationales.

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Amazon : l'assistant vocal Alexa veut travailler sa mémoire

Ruhi Sarikaya, directeur des sciences appliquées chez Amazon, a détaillé les futures améliorations d'Alexa. L'assistant numérique aura une mémoire et il comprendra mieux le contexte.
Ces fonctionnalités sont attendues cette année. Ceux qui utilisent un assistant numérique ont l'impression de repartir à zéro à chaque demande, l'option mémoire d'Alexa permettra de résoudre ce problème. Concrètement, on lui fournit une information et on lui demande de le mémoriser. Après, il suffit de lui faire une nouvelle demande pour qu'Alexa se souvienne des préférences enregistrées. Cette fonctionnalité pourrait aussi être utile pour se souvenir des dates importantes comme les anniversaires. Aujourd'hui, avec les assistants vocaux, les réponses ne sont pas claires lorsque les questions ne sont pas suffisamment précises. Pour y remédier, l'équipe développe des interactions à deux tours. L'assistant comprendrait la requête, même si l'énoncé ne comporte plus aucun pronom. (1) «Alexa, quel temps fait-il ?» (2) «Et ce week-end ?». D'après Sarikaya, ils espèrent réussir à relier deux contextes différents comme la météo et le trafic : (1) «Alexa, quel temps fait-il à… ?» (2) «Combien de temps faut-il pour s'y rendre ?» Amazon réussira cette prouesse en ajoutant des modèles d'apprentissage en profondeur à sa matrice de compréhension de la langue parlée. Alexa cernerait ainsi les intentions des clients.

Snap lance sa 2e génération de Spectacles

La rumeur était dans l'air depuis quelques mois, et c'est désormais officiel : Snap a lancé la 2e génération des Spectacles.
Les lunettes de l'éditeur de Snapchat se veulent plus puissantes… et un peu plus discrètes. Présentées comme une «caméra mains libres», les nouvelles Spectacles reprennent beaucoup du design de la première génération. Plus effilées et plus confortables à porter, selon Snap, ces lunettes sont désormais complètement étanches.
Le principe reste le même : enregistrer des séquences vidéo de dix secondes, mais cette fois il devient possible de pousser jusqu'à 30 secondes (il faut cliquer sur le bouton latéral deux fois).
Les vidéos réalisées avec les Spectacles sont en HD et elles sont circulaires. De fait, on peut les regarder en portrait, en paysage, ou dans leur format original, comme avec la première génération.
L'enregistrement audio s'améliore également. Mais l'une des grosses nouveautés des Spectacles v2 demeure la possibilité de prendre des photos : il suffit de cliquer et de maintenir le bouton de l'appareil pour prendre un cliché.
Le boîtier de recharge est plus petit et donc plus simple à transporter. Au niveau de l'autonomie, les lunettes sont en mesure d'enregistrer jusqu'à 70 vidéos sur une charge ; l'étui permet de recharger la batterie jusqu'à quatre fois. Les vidéos et les photos enregistrées par les Spectacles se synchronisent automatiquement avec le smartphone dès qu'il est à proximité (les deux appareils doivent se trouver sur le même réseau Wi-Fi généré par les lunettes). Pour en profiter, il faut au minimum un iPhone 5 sous iOS 10, ou un smartphone Android sous Android 4.4 et plus.
La taille des Spectacles v2 est unique, mais les lunettes devraient convenir à la plupart des morphologies. Snap les vend dans les coloris Ruby, Sapphire et Onyx, avec pour chaque le choix des teintes pour les verres.
La paire est vendue 174,99 , soit 25 de plus que le précédent modèle que le constructeur a eu bien du mal à écouler.

Gérez au mieux votre journée avec Google Tasks

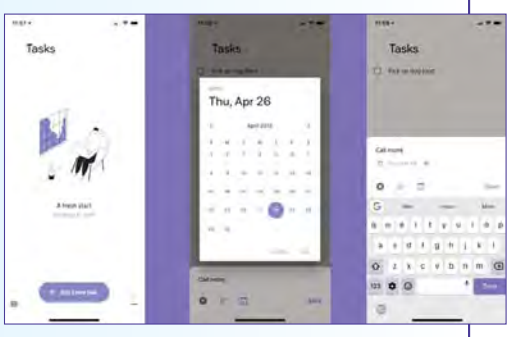

Google vient de lancer une refonte de l'application, Google Tasks. Il s'agit en fait d'un gestionnaire de tâche à qui l'on a redonné une nouvelle jeunesse, en l'intégrant à Gmail et Google Agenda. On sait que Google est en pleine opération de refonte de sa G Suite. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre l'arrivée de sa nouvelle application Google Tasks, un gestionnaire de tâche disponible aussi bien sur Android, qu'iOS.
L'outil n'est pas réellement nouveau, puisqu'il faisait partie du service de messagerie de Google depuis un moment. Avec Google Tasks, il vous est possible de «recensez, gérez et modifier vos tâches à tout moment, où que vous soyez : vos listes de tâches sont synchronisées sur tous vos appareils» précise Google. L'application, qui bénéficie du Material Design 2, permet de créer, d'afficher et de modifier des tâches à réaliser dans un espace dédié.
Un des gros plus de l'application, c'est le fait qu'elle soit intégrée au sein des services Gmail et Google Agenda. De ce fait, Google Tasks est proposée sur Gmail, à partir de la barre latérale. Une icône de l'application y est donc présente pour travailler. Cela vous permet, une fois que vous avez cliqué sur l'icône, de voir votre «to-do-list». Selon les premiers tests menés, l'application fonctionne bien, elle apparaît fluide et sans fioritures. On pourra toutefois regretter l'absence de certaines fonctionnalités qui existent chez les concurrents, comme la planification de rappels, le partage collaboratif, l'impossibilité de renseigner un horaire d'échéance pour l'exécution de la tâche, mais les futures mises à jour pourront y remédier. Le point fort de Google Tasks est le fait qu'il s'intègre à l'écosystème de Google, une volonté de la part de la firme de Mountain View. De ce fait, l'application possède des capacités inter-plateformes et inter-services fort appréciables.
Google Tasks permet, notamment d'aller sur Google Agenda ou Keep sans avoir à changer de page. L'apparition de Google Tasks s'inscrit dans la refonte globale des outils de bureautique qu'a prévue Google.
Cela permettra de bénéficier d'une nouvelle esthétique et de fonctionnalités inédites avec les mises à jour à venir.

Nintendo va sortir un nouveau action-RPG pour les smartphones

Après avoir présenté le rapport trimestriel de la compagnie, Tatsumi Kimishima, président de Nintendo, a annoncé le partenariat de sa compagnie avec le développeur de jeux pour mobiles, Cygames. Leur collaboration portera sur la création de «Dragalia Lost», un jeu d'action-RPG pour smartphones sous iOS et Android, qui devrait être lancé dans les pays d'Asie du Sud-Est dès cet été, puis au niveau international par la suite. Cygames est célèbre au Japon pour son jeu «Granblue Fantasy», un RPG permettant de déverrouiller des personnages ou des pouvoirs de manière aléatoire par un système de tirage au sort appelé «Gachapon». Celui-ci implique une monnaie d'échange achetable avec de l'argent véritable ce qui le rend largement comparable aux loot-box bannies dans de nombreux pays européens.
Nintendo continue de développer

des jeux pour les plateformes mobiles et c'est une excellente pour tous les joueurs.
«Dragalia Lost» devrait présenter des graphismes soignés et son lot de personnages charismatiques, de combats épiques et, comme le laisse supposer le titre du jeu, de dragons. Aucune date de sortie n'a encore été annoncée, mais on sait que Dragalia Lost sera disponible sur iOS et Android.

Fortnite Battle Royale continue son ascension

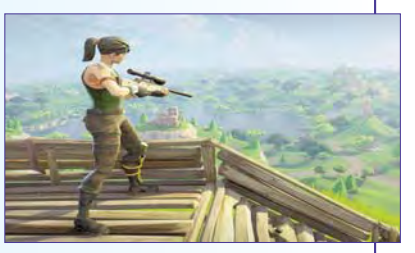

Après avoir glané 126 millions $ en février dernier, Fortnite Battle Royale a rapporté près de 223 millions $ durant le mois de mars au studio américain Epic Games. Le bureau d'études et d'analyses Superdata a laissé entendre lors d'une récente enquête que le mode Battle Royale de Fortnite serait devenu le «plus grand free-to-play consoles de tous les temps» en ayant cumulé la somme astronomique de 223 millions de dollars en l'espace d'un mois. Le succès est total pour Epic Games et cela va encore continuer pendant plusieurs mois, notamment grâce aux versions mobiles, mais également parce que la mode du genre Battle Royale est toujours aussi importante. L'industrie vidéoludique est d'ailleurs en passe de se laisser séduire afin d'attirer un public adepte de productions comme Playerunknown's Battlegrounds, H1Z1 ou encore DayZ.
L'insider Leaky Pandy (anciennement connu sous le nom de Vandal Leaks) annonce que la version Nintendo Switch de Fortnite sera annoncée lors de l'E3 2018 durant le Nintendo Spotlight. Si le mode Battle Royale de Fortnite ne comportera «aucune différence substantielle», il faudra s'attendre à des fonctionnalités exclusivement liées à la console hybride de Nintendo comme Rocket League. La multi-plateforme sera évidemment pris en charge sur cette version Nintendo Switch de Fortnite et le mode coopération «Sauvez le Monde» sera lui aussi de la partie. Enfin, il sera possible de jouer en ligne, mais également en local avec quatre consoles reliées entre elles.

La cigarette modifie les bactéries présentes dans la bouche

Fumer altère radicalement l'ensemble des bactéries présentes dans la bouche. Cela contribue au risque de caries dentaires, mais cela provoque surtout les trois quarts des cancers oraux.

Les chercheurs de l'Université de médecine de New-York (Etats-Unis) ont mené une étude sur les effets du tabagisme sur la santé buccale. A l'issue de cette étude, qui semble être la plus complète à ce jour et qui vient d'être publiée dans la revue *Nature*, les chercheurs ont découvert que la cigarette altère considérablement l'équilibre bactérien de la bouche, dans laquelle vivent 600 espèces de bactéries. Ainsi, dans la bouche des fumeurs, le niveau de quelques 150 espèces bactériennes qui favorisent certaines maladies est significativement plus élevé tandis que le niveau de 70 autres espèces qui jouent un rôle protecteur est beaucoup plus faible. «Par exemple, les protéobactéries qui jouent un rôle dans la dégradation des produits chimiques toxiques ne composent que 4,6% de l'ensemble des bactéries présentes dans la bouche des fumeurs au lieu de 11,7% chez les non-fumeurs alors qu'il y a 10% de streptocoques en plus dans la bouche des fumeurs, sachant que ce sont des bactéries connues pour favoriser la carie dentaire» souligne le Dr Jiyoung Ahn, qui a dirigé cette étude. Toutefois, en cessant de fumer, le microbiome oral semble revenir à son état initial.
L'étude montre que la flore buccale d'anciens fumeurs qui avaient abandonné la cigarette au moins dix ans auparavant, était identique à celle des non-fumeurs. Mais les chercheurs veulent maintenant déterminer combien de temps il faut pour restaurer l'équilibre bactérien.

— L'hypermnésie —

Il y a, ou il y aurait, car certaines s'ignorent, moins de 100 personnes dans le monde qui se souviennent de tout. Vous leur donnez un jour, une heure, une date, elles vous sortent ce qu'elles ont fait ce jour-là, en détail, ce qu'elles ont mangé, et ce qu'il s'est passé dans l'actualité. Elles se souviennent des vêtements qu'elles portaient, des gens rencontrés, de ce qu'elles ont dit et entendu ou vu. On dit que leur mémoire biographique, celle qui mémorise tous les détails de notre vie, est surdéveloppée, voire surdimensionnée. Cela s'appelle l'hypermnésie.
Cette caractéristique, génétique, est plus ou moins intense. Vous pourriez ainsi être hypermnésique sans le savoir, si vous avez l'impression de vous souvenir d'énormément de choses, et que votre entourage vous dit aussi souvent que vous avez une mémoire incroyable.
L'hypermnésie n'est pas une tare génétique, et prouve à quel point notre cerveau est doué, et sous-employé en temps normal. Mais elle présente un défaut : ceux qui en sont dotés se plaignent aussi de ne pas pouvoir oublier certains souvenirs ou épisodes douloureux de leur vie, quand la plupart des gens le font «facilement», grâce essentiellement au temps qui efface, ou estompe à peu près tout : décès, divorce, échec professionnel, maladie, ou trahisons. Si vous pensez avoir une mémoire d'éléphant, ou tout simplement que vous avez des souvenirs qui vous pèsent et dont vous n'arrivez pas à vous débarrasser, il existe heureusement des solutions.
Ce sont essentiellement les TCC (thérapies cogntitives comportementales) qui peuvent, avec ou sans l'aide d'un psychologue ou d'un psychiatre, vous aider à faire passer ces souvenirs dans votre mémoire biographique, afin de vous permettre de «vivre avec».
La plasticité neuronale fait que le cerveau conserve dans la mémoire biographique les souvenirs heureux, ou utiles, et efface progressivement les souvenirs douloureux, car eux sont inutiles à l'évolution.

Le sommeil facteur clé contre l'obésité

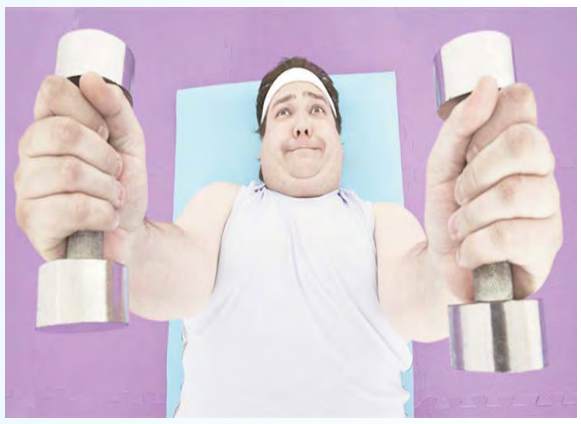

Une étude menée par l'université de l'Illinois montre que les enfants élevés au sein de familles qui mettent l'accent sur le sommeil dans leur hygiène de vie au quotidien sont moins susceptibles de devenir obèses par la suite. Ces recherches, parues dans la revue *Frontiers in Psychology*, ont examiné les habitudes de sommeil de 337 jeunes Américains de moins de sept ans et leurs familles, en prenant en compte leurs données socio-économiques et en notant le temps qu'ils passaient devant la télé et leurs horaires de repas. Les scientifiques ont pris en compte quatre aspects censés prévenir l'obésité infantile : la limitation de l'exposition à la télévision, l'absence de téléviseur dans la chambre de l'enfant, des repas pris en famille et un nombre adéquat d'heures de sommeil.
Il en ressort cependant que le sommeil est l'unique facteur à faire véritablement la différence parmi les quatre. Les enfants qui dormaient au moins 10 h/jour étaient moins susceptibles de devenir obèses que ceux qui dormaient moins, et peu importe leur hygiène de vie.
Les habitudes de sommeil des parents peuvent donc avoir un effet sur l'obésité future des enfants. Par un mécanisme de réaction en chaîne, les parents qui ne dorment pas assez ont des enfants qui font de même, entraînant ainsi une plus forte probabilité de surpoids.

Nul n'est vraisemblablement épargné par ce trouble mental malin

Il existe au moins 44 variations génétiques qui augmentent le risque de troubles dépressifs et chaque individu en présente au moins un, selon une équipe internationale de chercheurs cités par la revue scientifique *Nature Genetics*. Un groupe de spécialistes a mis en évidence 44 facteurs de risque génétiques, dont 30 découverts récemment, qui sont responsables de la dépression. La base génétique des troubles dépressifs majeurs (TDM) est liée à d'autres maladies psychiques, relate la revue scientifique *Nature Genetics*. D'après l'étude, cette base génétique est commune à celle de troubles comme la schizophrénie et tous les humains présentent au moins un des 44 facteurs de risque génétiques établis par les chercheurs. Comme l'a souligné Gerome Breen de l'Institut de psychiatrie, de psychologie et des neurosciences (IoPPN) du King's College de Londres, les variations génétiques récemment découvertes ont «le potentiel de relancer le traitement de la dépression». Le média précise qu'environ 14 % de la population mondiale souffrent de dépression et qu'elle est un des responsables les plus importants à l'incapacité à long terme.

Manger de l'ail pourrait vous prémunir contre le risque de cancer

Les chercheurs en sont encore à débattre sur la façon la plus bénéfique de préparer l'ail, mais affirment d'ores et déjà que cette plante est bénéfique pour la santé.
La consommation d'ail est capable de réduire le risque de développement de certains types de cancer, de maladies cardiovasculaires et de diabètes de type 2, selon des chercheurs de l'université anglaise de Nottingham, lit-on dans la revue *Trends in Pharmacological Sciences*. L'effet bienfaisant de l'ail change en fonction de la méthode de préparation, mais les scientifiques n'ont pas encore déterminé laquelle des méthodes est la plus efficace. Selon les auteurs de l'étude, l'ail produit une variété de composés de soufre lors de la préparation s'il est haché, fermenté ou pressé pour en produire de l'huile. Ces composés de soufre peuvent affecter le nombre de «molécules de signalisation» qui sont produites naturellement dans le corps humain et participent à la régulation de processus physiologiques et biochimiques.
«Il y a beaucoup de possibilités dans ce domaine pour trouver des approches qui pourraient réduire le risque de maladies et améliorer la santé humaine, mais on en revient à la question de savoir ce qui se arrive réellement à ces composés lors du métabolisme», a indiqué, Peter Rose, l'un des auteurs de l'étude, cité par *The Independent*.

Journées culturelles tunisiennes en Algérie

L'œuvre de Gabriel Garcia Marquez s'invite sur les planches du TNA

La pièce «Autres démons», adaptée au théâtre d'une œuvre littéraire de Gabriel Garcia Marquez, par le metteur en scène tunisien Walid Daghsni, a été présentée, samedi soir, à Alger, en ouverture des Journées culturelles tunisiennes en Algérie.

Présenté devant un public nombreux au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le spectacle est une projection sur la réalité des sociétés dans le monde, conçue, au second degré par Walid Daghsni qui a adapté *De l'amour et autres démons*, chef d'œuvre littéraire paru en 1994, de Gabriel Garcia Marquez (1927-2014), prix Nobel de littérature en 1982. Mis en scène dans un mélange des genres, entre expérimental et symbolique aux formes et aux allures de psychodrame, le spectacle a laissé l'assistance, près de 70 mn durant, en suspens, à travers l'histoire poignante d'une jeune femme atteinte de rage après avoir été mordue par un chien. L'état de démence répétée de la jeune femme à la chevelure longue, exaspère les convoitises d'un guérisseur religieux qui, convaincu qu'elle est habitée, prétend pouvoir l'exorciser, et d'un scientifique en quête de découverte d'un remède à la rage, voyant en la jeune femme un bon sujet d'étude qui lui permettra d'avancer dans ses recherches.

Cette situation singulière attire la curiosité d'un jeune journaliste venu à la rencontre de la jeune malade, proie des deux antagonistes, avant de tomber amoureux d'elle... Bien adapté, le spectacle, entretenu dans la dualité et la métaphore, met à nu le monde actuel, fait de mensonges, d'injustice et de haine, dénonçant l'Homme dans ses faiblesses, son opportunisme, ses croyances et ses rituels démesurés. Déroulé sur une scène nue, le spectacle puise sa force de la densité du texte et du jeu des comédiens, Ameni Bellag (femme), Mounir Ammari (scientifique), Neji Kanouati (religieux) et Oussama Kochkar (journaliste) qui ont brillamment servi la trame dans des dialogues au rythme ascendant et soutenu. Les différentes situations ont été appuyées par des chorégraphies réglées avec minutie qui ont donné à la violence des échanges, plus de force et permis aux spectateurs d'en saisir la pertinence. Dans des atmosphères lugubres, le spectacle, produit par «Clandestino Prod», a redoublé d'intensité grâce à un éclairage intelligent -vertical ou latéral- conçu dans la pénombre et une bande-son, faite d'extraits inspirant l'ordre établi et de bruitages évoquant le tourment ou l'emballement des évènements. Les comédiens ont longtemps été applaudis par les spectateurs, parmi lesquels le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi et son homologue tunisien Mohamed Zine El Abidine, ainsi que les responsables de quelques missions diplomatiques accréditées en Algérie. Auparavant dans la matinée, une conférence sur : «Les liens historiques profonds algéro-tunisiens», a été animée à la Bibliothèque nationale d'El Hamma par le Dr Mohamed El Haddad. La Semaine culturelle tunisienne en Algérie se poursuit jusqu'au 30 avril à la Cinémathèque d'Alger, où seront projetés 6 films tunisiens, entre documentaires, courts et longs métrages.

Benadel M. / Ag.

Ouyahia reçoit le ministre tunisien des Affaires culturelles

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu à Alger, Mohamed Zine El Abidine, ministre tunisien des Affaires culturelles qui effectue une visite de travail dans le cadre de l'organisation des journées culturelles tunisiennes, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. **B.M.**

Danse classique et contemporaine

La grande maîtrise et la richesse du ballet italien mis en avant

La troupe italienne du «Nuovo Balleto Classico» (nouveau ballet classique) a présenté, samedi soir, à Alger, son célèbre spectacle *Dialogue avec l'infini*, une confrontation entre danse classique et contemporaine mettant en avant la grande maîtrise et la richesse du ballet italien.

Cette troupe s'est produite sur la scène de l'opéra d'Alger Boualem-Bessaih, dans le cadre du 9e Festival international de danse contemporaine d'Alger inauguré vendredi et dont l'Italie est l'invitée d'honneur.

Avec une quinzaine de danseurs sur scène, cette troupe a présenté un spectacle mettant dos à dos la danse classique et les chorégraphies contemporaines comme pour confronter un vision conservatrice et une autre plus novatrice de la danse. Avec une maîtrise technique impressionnante quatre danseurs étoiles (un duo classique et un autre contemporain) donne l'impression de se disputer l'amour des danseuses en se laissant séduire par l'un ou l'autre des deux univers. Les danseurs du «Nuovo Balleto Cassico» ont parfaitement réussi à démontrer au public que ces deux styles de danse ont plus de points en commun qu'il ne paraît et que la technique reste la base de toute créativité. En ouverture de cette seconde soirée du festival, le Ballet de l'Opéra d'Alger a présenté sa dernière création intitulée *Dada*, un spectacle mettant en scène un couple perdu dans la souffrance causée par un comportement misogyne faisant de la femme le jouet préféré du personnage masculin.

Sur les planches, l'amour se transforme en prise d'otage avant de complètement vider la femme de son âme. En filigrane de cette chorégraphie, le public a très clairement saisi les allusions et la dénonciation de la violence faite aux femmes et de la misogynie que les concepteurs voulaient mettre en avant. En dernière partie de soirée, les danseurs égyptiens de la compagnie de danse moderne ont tenté une expérience audacieuse et peu commune dans le monde arabe, mettre en scène une chorégraphie abordant le mysticisme et le monde des esprits et des djinns». En plusieurs tableaux indépendants, la troupe égyptienne a brillé par le choix des musiques très varié, allant de la musique mauritanienne au tarab en passant par le jazz, en plus d'avoir abordé des rituels de transe et des cérémonies religieuses avec un regard artistique emprunt de sensibilité et de technicité.

Beaucoup plus portée sur la performance artistique et la précision du geste que sur la création chorégraphique, la compagnie croate «Masa Dance» s'est également produite lors de cette soirée qui a vu une affluence modeste du public. Inauguré, vendredi, le 9e Festival international de danse contemporaine se poursuit jusqu'au 30 avril avec encore au programme des compagnies de danse en provenance du Mali, de Turquie, d'Espagne, de Russie ou encore des Etats-Unis.

Houda H.

Constantine

Vibrant hommage à l'écrivain Nourredine Saâdi

Un vibrant hommage a été rendu, samedi soir, à la librairie Media Plus à Constantine à l'intellectuel et écrivain Noureddine Saâdi, décédé le 14 décembre dernier à l'âge de 73 ans. Des figures du monde culturel algérien se sont réunies en présence de quelques anciens compagnons de Saadi ainsi que des membres de sa famille qui ont évoqué à cette occasion le parcours militant de l'homme, mais également son talent hors-pair d'essayiste et de romancier. A ce propos, l'écrivain et dramaturge Arezki Metref qui a animé cette rencontre, est entre autres revenu sur le premier roman de Nourredine Saâdi *Dieu le fit* publié en 1996 aux éditions Albin Michel affirmant que par cette première œuvre, «Nounou» (tel qu'il est surnommé par les siens), a offert aux lecteurs «un premier roman remarquablement abouti qui recèle tous les fondements et les thèmes déclinés dans ses œuvres ultérieures». «Son 1er livre était un coup de maître», a encore affirmé Arezki Metref qui a attesté que Saâdi qui disait souvent qu'il n'était pas prêt pour écrire, est «entré tête levée dans le monde de la littérature».

Le dramaturge qui a également évoqué sa collaboration cinématographique avec Saâdi dans le cadre de la réalisation d'un film documentaire sur l'exil et l'immigration a indiqué que le défunt écrivain, très cultivé, «vouait un grand respect pour la culture et la littérature». Les présents dont le sociologue Hamdi Cherif, ont également souligné le militantisme, l'engagement et les efforts continus de Noureddine Saâdi «pour promouvoir une société plus équitable» alors que son neveu, Saïd Guerdouh s'est remémoré la jeunesse de son oncle maternel, celui qui fut un chroniqueur attentif de la société algérienne et observateur avisé de la vie culturelle, et s'est rappelé les passages fréquents de Saâdi à Constantine, sa ville natale pour se ressourcer. Né en 1944 à Constantine, Nourredine Saâdi était également professeur de droit.

En 1994, il quitte l'Algérie pour la France et s'installe à Douai où il enseigne à l'Université d'Artois. Universitaire et écrivain, il est l'auteur de plusieurs romans, dont *La Maison de lumière* (éditions Albin Michel, 2000), *La Nuit des origines* (Barzakh, 2005) ainsi que *Houria Aïchi, dame de l'Aurès* (Chiheb, 2013), ainsi que de nombreux textes et articles. Il a en outre consacré deux ouvrages aux plasticiens Rachid Koraïchi et Denis Martinez, et un troisième à la chanteuse Houria Aïchi. Il a également cosigné *Matoub Lounès, mon frère*, en collaboration avec Malika Matoub. Nourredine Saâdi avait collaboré à plusieurs revues. Son dernier roman, *Boulevard de l'abîme*, a été publié en septembre 2017 aux éditions Berzakh.

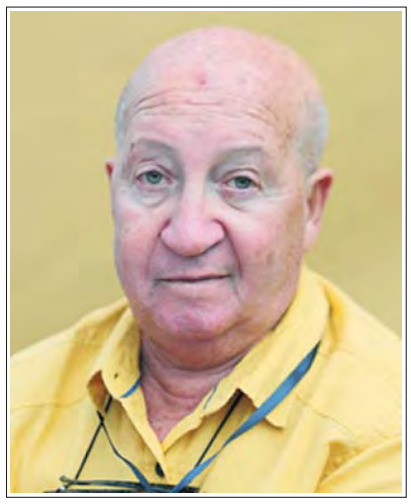

Sahara occidental

La nouvelle résolution du Conseil de sécurité appelle «à l'accélération du processus politique»

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, lors d'un débat vendredi, sur la question du Sahara occidental, une résolution qui réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et appelle les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, à des négociations, «sans conditions préalables et de bonne foi», sous les auspices du secrétaire général de l'ONU.

Les négociations marathon et le débat qualifié d'«extrêmement positif et constructif», qui s'en est suivi, ont abouti à l'adoption de la résolution 2414 du 27 avril 2018 sur le Sahara occidental. De ce débat tenu au Conseil de sécurité, plusieurs points saillants ont été relevés. Il y a lieu d'abord de noter «un soutien massif des Etats membres à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».
Par ailleurs, l'ensemble des Etats membres du Conseil de sécurité ont appelé les deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, «à reprendre dans les meilleurs délais, leurs négociations directes» et exprimé leur appui à l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour organiser ces négociations. De nombreux membres du Conseil de sécurité ont interprété et compris le renouvellement du mandat de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) de 6 mois au lieu d'un an comme un «moyen de pression» sur les deux parties, en particulier sur le Maroc, «pour engager, sans délais, lesdites négociations».
L'un des grands acquis à relever de ce débat, c'est que le droit à l'autodétermination et la solution sur la base de la négociation directe entre les deux parties ont prévalu sur une solution fondée sur l'autonomie à laquelle deux Etats seulement ont fait référence dans leurs explications. Enfin, de nombreuses délégations ont réaffirmé leur «soutien indéfectible» aux droits légitimes du peuple sahraoui, ainsi qu'à la protection des Droits de l'Homme dans les territoires du Sahara occidental.

Mis au pied du mur, le Maroc tenu de reprendre sans tarder les négociations

Le Conseil de sécurité s'est fixé rendez-vous en octobre prochain pour évaluer l'avancée du processus de paix au Sahara occidental occupé, mettant le cap sur une nouvelle démarche visant à ramener les partis au conflit à la table des négociations dans un délai de 6 mois. Les Etats-Unis, agacés par le blocage persistant du processus de paix, ont déclaré, vendredi, à l'issue du vote prorogeant le mandat de la Minurso, qu'ils s'attendaient à une reprise des pourparlers au cours des six prochains mois. Amy Tachco, la coordinatrice politique auprès de la mission américaine à l'ONU a précisé que son pays a adopté cette année une approche différente en ramenant la durée du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) à 6 mois au lieu d'une année». Notre objectif est d'envoyer deux messages :
le 1er est qu'il ne peut plus y avoir de statu quo concernant la Minurso et le Sahara occidental.
Le 2e est qu'il est maintenant temps d'apporter notre appui, notre plein appui à l'envoyé personnel Kohler dans ses efforts pour faciliter les négociations avec les parties au conflit», a-t-elle précisé.
«Les Etats-Unis soulignent la nécessité d'avancer vers une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui garantit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a ajouté la diplomate américaine, affirmant qu'«il était temps de voir des progrès vers une solution politique après 27 ans de statu quo». La représentante américaine a relevé que la Minurso est une mission de maintien de la paix (chargée d'organiser le référendum autodétermination) qui aurait dû finir son travail il y a longtemps.
«C'est une mission qui a commencé il y a 27 ans presque jour pour jour», a-t-elle rappelé.
Pour autant, elle a estimé que la responsabilité incombait au Conseil de sécurité qui a laissé «le Sahara occidental devenir un exemple typique de conflit gelé».
Rappelant le constat de l'ancien ambassadeur américain à l'ONU, John Bolton, qui avait soutenu dans ses mémoires que la Minurso était sur la voie d'acquérir une existence presque perpétuelle parce que personne ne savait quoi en faire, la coordinatrice politique a relevé que la mise en garde du conseiller à la sécurité du Président Trump «s'est révélée exacte».
«Avec le renouvellement d'aujourd'hui, le Conseil de sécurité a fait un pas en avant pour mettre fin à ce cycle. La prochaine étape sera pour nous de soutenir l'envoyé personnel (du SG de l'ONU), Kohler, et de voir enfin la reprise de discussions réelles et substantielles», a-t-elle dit.

La démarche américaine n'est pas du goût de la France

Amy Tachco a prévenu que le Conseil de sécurité serait appelé en octobre prochain à «examiner attentivement son travail et ses responsabilités si cet objectif n'est pas atteint». La nouvelle démarche met directement le Maroc devant ses responsabilités. Ayant entravé le travail de deux émissaires de l'ONU, le Maroc s'attèle à chercher des prétextes pour ne pas retourner à la table des négociations.
La France, seul soutien du Maroc au Conseil de sécurité parmi les membres permanents, a indiqué, vendredi, que «ce renouvellement pour six mois qui vise à maintenir la mobilisation du Conseil en appui au processus politique, doit rester une exception». «Le maintien d'un cadre annuel garantit la stabilité des opérations de maintien de la paix», a indiqué son représentant à l'ONU, l'ambassadeur François Delattre, qui a avancé que la nouvelle démarche risquait de perturber la gestion et la planification des ressources de la Minurso.
Des débats du Conseil de sécurité, vendredi, il s'est dégagé un consensus important sur la nécessité d'accélérer le règlement du conflit et de soutenir l'émissaire Horst Kohler à cet effet. La majorité des membres du Conseil, y compris ceux qui ont voté en faveur de la résolution, ont déploré le fait que leurs propositions formulées durant les tractations ne soient pas prises en compte. En référence aux remarques du Conseil sur la prétendue présence du Front Polisario à El Guergarat, ces pays membres ont considéré que l'organe onusien devait s'abstenir de faire des déclarations de nature à compromettre le processus de paix. La Russie a mis en garde contre un règlement qui «serait fixé en coulisse», alors que l'Ethiopie
a appelé le Conseil à «éviter de donner l'impression qu'il prenait parti». Par 12 voix pour et trois abstentions (La Russie, la Chine et l'Ethiopie), le Conseil de sécurité a adopté, vendredi soir, une résolution prorogeant le mandat de la Minurso de 6 mois jusqu'au 31 octobre 2018.

Le Conseil de sécurité renouvelle le mandat de la MINURSO pour six mois, le Polisario appelle à la relance des négociations directes avec le Maroc

Le Front Polisario a pris note de la nouvelle évolution, notamment, la réduction du mandat de la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso) à 6 mois, estimant qu'elle reflète la nécessité d'une reprise urgente du processus politique de l'ONU pour la décolonisation de la dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental. «Le Front Polisario réitère son engagement à engager des négociations directes avec le Maroc dans un délai déterminé afin de permettre enfin à notre peuple d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la doctrine des Nations unies sur la décolonisation», a indiqué un communiqué publié à la suite de la résolution du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental adoptée vendredi. Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé aujourd'hui, ce vendredi, de prolonger le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) pour une période de 6 mois.
«Le Front Polisario note que par cette résolution, le Conseil de sécurité insiste sur la reprise des négociations sans condition préalable et de bonne foi. C'est un message clair et fort pour le Maroc qui a toujours subordonné tout engagement aux négociations à des conditions préalables et qui a toujours fait obstacle à tout progrès vers une solution politique garantissant notre droit à l'autodétermination, comme cela a été souligné trois fois dans la nouvelle résolution», a souligné le communiqué. «Nous espérons que le renouvellement du mandat de 6 mois servira de levier pour assurer un retour rapide à la table des négociations ; et nous tenons à réitérer, au nom du peuple du Sahara occidental, que nous n'accepterons rien de moins que le plein respect de notre droit à l'autodétermination et à l'indépendance», a souligné le communiqué. Le Front Polisario reste optimiste quant aux efforts de l'envoyé personnel du SG de l'ONU au Sahara occidental, Horst Köhler, appelant «le Conseil de sécurité à faire face aux provocations du Maroc à travers une action ferme, afin de faire de réels progrès et mettre fin au chantage permanent marocain», a estimé la même source.
Par ailleurs, le Polisario regrette que la résolution du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental ait accordé une crédibilité excessive aux mensonges du Maroc, bien qu'il ait été clair pour tous que ces allégations sans fondement constituent une tactique évidente et prévisible visant à détourner l'attention du politique. Dans ce contexte, il convient également de rappeler que, comme l'a réaffirmé le porte-parole du secrétaire général de l'ONU le 19 avril 2018, la localité de Bir Lahlou -où l'ONU est présente- n'est pas située dans la bande tampon ni dans les zones restreintes définies par le cessez-le-feu et l'accord militaire N° 1, signé par les deux parties sous les auspices de l'ONU, a rappelé la même source.
L'administration du Front Polisario et les forces militaires ont toujours été présentes à Bir Lahlou et dans d'autres parties de la zone libérée de notre pays. Cette présence ne contrevient pas aux termes du cessez-le-feu ou de l'accord militaire N° 1, a ajouté le communiqué. En outre, ce sont les institutions du Front Polisario qui assurent la sécurité et l'approvisionnement en eau des sites de l'équipe de la Minurso dans ces zones. «Nous exhortons le Conseil de sécurité et la Communauté internationale à appeler le Maroc à cesser ses violations des résolutions des Nations unies et de l'accord que nous avons signé avec l'ONU et à s'abstenir de tout changement dans le statu quo dans les territoires occupés à l'ouest de la de honte».
Le Conseil de sécurité doit faire face à la menace marocaine de recourir à la force, une action déstabilisatrice à laquelle toute la communauté internationale doit s'opposer, a conclu le communiqué du front Polisario en réaction à la résolution du CS.

Syrie

Accord d'évacuation des terroristes dans la banlieue sud de Damas

Un accord a été conclu entre le gouvernement syrien et des terroristes pour leur évacuation d'une zone de la banlieue sud de Damas, adjacente à un bastion du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech), ont indiqué, ce dimanche, les médias officiels syriens.

L'annonce intervient alors que le gouvernement mène une vaste opération militaire depuis plus d'une semaine pour chasser les terroristes de l'EI de leur dernier réduit dans l'agglomération de Damas, qui comprend le camp de réfugiés palestiniens de Yarmouk.
Les terroristes du quartier de Yalda, dans Damas, ainsi que ceux des localités de Babila et Beit Sahem, situées dans la banlieue sud de la capitale, ont accepté de quitter le secteur, a annoncé, ce dimanche, l'agence de presse officielle syrienne Sana. Toutes ces zones sont situées à l'est du camp de Yarmouk où se déroulent les combats entre l'EI et les forces régulières syriennes. «L'accord prévoit le départ des terroristes qui souhaitent partir avec leurs familles» tandis que d'autres pourront «rester sur place après avoir remis leurs armes», a indiqué Sana. Un déploiement des forces loyalistes à l'est de Yarmouk permettrait au gouvernement de resserrer l'étau sur l'EI.
Les forces gouvernementales progressent actuellement à l'ouest du camp palestinien, selon l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme (OSDH). Ces deux derniers jours, l'armée a repris une grande partie du quartier de Qadam, sur le flanc ouest de Yarmouk, a indiqué l'OSDH. En dix jours de combats dans le sud de l'agglomération damascène, au moins 74 terroristes de l'EI ont été tués, selon l'Observatoire.

Elections municipales en Tunisie

Démarrage du vote des militaires et des membres de la sécurité

Les militaires et des membres de la sécurité en Tunisie ont démarré dimanche le vote pour les élections municipales, une première dans l'histoire du pays, instituée en vertu de l'amendement du code électoral de 2014. Quelque 36 050 militaires et agents sécuritaires devront, ainsi, pouvoir choisir leurs représentants aux conseils municipaux, a rapporté l'agence tunisienne TAP. L'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) a réservé pour le bon déroulement de ce scrutin 359 centres de vote dans 350 circonscriptions sur tout le territoire. «Les procédures de vote pour les corps constitués sont spécifiées et encadrées par la loi organique N° 2017-7 du 14 février 2017, modifiant et complétant la loi organique N° 2014-16 du 26 mai 2014 relative aux élections et référendums», a indiqué l'Instance.
Celle-ci fixe une série de mesures qui différencient les militaires et sécuritaires du reste du corps électoral. Parmi ces mesures, l'interdiction d'afficher les listes de ces électeurs à l'entrée du centre ou du bureau de vote. Les urnes des sécuritaires et militaires ne seront pas ouvertes après la clôture de l'opération du vote. Elles seront maintenues scellées jusqu'au 6 mai, date du vote du grand public, précise-t-on encore. Leurs bulletins de vote seront mélangés avec ceux des civils pour éviter de révéler leurs choix et tendances politiques. De son côté, l'instance électorale «informe le public et instituts de sondage qu'il est interdit de prendre les sécuritaires et les militaires en photo dans les bureaux de vote, de les filmer ou de les interroger sur leur choix.» Le président de l'ISIE, Mohamed Tlili Mnasri avait assuré dans une déclaration à l'agence TAP que toute la logistique électorale a été mise en place pour ce jour de scrutin et que le matériel nécessaire (bulletins de vote, registre électoral, urnes...) a été acheminé vers les 27 instances régionales.
Les membres des deux institutions sécuritaire et militaire votent à une semaine du vote du public large à ces premières élections municipales organisées après 2011. Les dernières municipales en date ont eu lieu en 2010.

Bangladesh

Une délégation de l'ONU s'enquiert de la situation des réfugiés rohingyas

Une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU a rendu visite, ce dimanche, à des réfugiés rohingyas qui vivent le long de la frontière entre le Bangladesh et la Birmanie pour constater sur place l'impact de la campagne de l'armée birmane qui a poussé 700 000 membres de la minorité à chercher refuge chez le pays voisin.
La délégation de l'ONU devait s'entretenir avec des Rohingyas dans des camps au Bangladesh ainsi qu'avec la Première ministre du Bangladesh Sheikh Hasina. Elle devra se rendre ensuite en Birmanie où elle doit rencontrer la dirigeante Aung San Suu Kyi et être autorisée à survoler l'Etat Rakhine. Au Bangladesh, le commissaire aux réfugiés bangladais, Mohammad Abul Kalam, a déclaré que la délégation de l'ONU, composée de 26 diplomates de 15 pays, s'était d'abord rendue dans le camp de Konarpara où se trouvent quelque 6000 Rohingyas. Selon le chef du camp Dil Mohammad, la délégation a rencontré des femmes victimes de violences dans l'Etat Rakhine et des personnes âgées.
La délégation devait également se déplacer au camp de Kutupalong où des centaines de Rohingyas ont manifesté avec des banderoles réclamant la restauration de leurs droits en Birmanie.
Dans ce camp, les Rohingyas présenteront à la délégation de l'ONU 14 conditions mises à leur rapatriement dans l'Etat Rakhine, a indiqué leur responsable Mohibullah.
Le Conseil de sécurité a plusieurs fois appelé Rangoun à l'arrêt des opérations militaires, l'accès humanitaire sans restriction dans l'ouest et au retour en sécurité des Rohingyas. Selon un diplomate, cité par des médias locaux, la délégation parlera aux autorités birmanes du plan de Kofi Annan visant à donner une identité et des droits aux Rohingyas. Le voyage de la délégation, sur quatre jours, est organisé par le Koweït, le Royaume-Uni et le Pérou, président en exercice du Conseil de sécurité en avril.
A la veille du voyage, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a annoncé la nomination d'un émissaire pour cette crise, Christine Schraner Burgener. La Birmanie subit une intense pression internationale depuis août 2017, après une campagne militaire, qualifiée de nettoyage ethnique par l'ONU, dans l'Etat Rakhine (ouest) qui a provoqué la fuite vers le Bangladesh de quelque 700 000 Rohingyas, une communauté musulmane dans ce pays majoritairement bouddhiste.

• Afghanistan

Le gouvernement multiplie les appels à s'inscrire aux élections

La multiplication des incidents violents visant les centres d'inscription sur les listes électorales pour les législatives d'octobre inquiète les autorités afghanes qui lancent des appels à la population, y compris en larguant des tracts par avion, selon des médias locaux. En deux semaines, un peu plus de 650 000 électeurs sont venus s'inscrire, selon la Commission électorale indépendante (IEC).
A ce rythme, moins de trois millions des 14 à 16 millions de votants escomptés auront été enregistrés dans le délai imparti de deux mois. Depuis l'ouverture le 14 avril des centres d'enregistrement, installés dans les écoles et les mosquées, les attaques sont quasi quotidiennes.
Dimanche, l'explosion d'un engin piégé près d'une mosquée de Jalalabad (est) ouverte aux inscriptions a fait cinq blessés, selon le porte-parole provincial, Ataullah Khogyani. Le 22 avril, un kamikaze du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech) a fait près de 60 morts et 120 blessés dans une école à Kaboul. «Nous sommes inquiets», a souligné, ce dimanche, Shafi Jalali, directeur des relations publiques de l'IEC, en détaillant les actions de sensibilisation du public. «Nous avons fait diffuser des tracts par avion, l'opération pratiquement terminée pour Kaboul va continuer dans les autres provinces», a-t-il précisé. Le président a déjà octroyé un jour de congé aux fonctionnaires pour les encourager à s'inscrire. Selon Jalali, les inscriptions initialement prévues pour deux mois pourraient se prolonger «de deux semaines à un mois», jusqu'à fin juin ou mi-juillet : «Les discussions sont en cours concernant le budget».

• Inde

7 morts dans la collision entre un camion et un autobus

Au moins 7 personnes ont été tuées et 25 autres blessées dans la collision entre un camion et un autobus dans l'Etat indien central du Madhya Pradesh, a annoncé, ce dimanche, la police. Cet accident s'est produit dans le district de Mandsaur, à 350 km de la capitale de l'Etat, Bhopal.
«La collision a eu lieu, hier matin, au moment où un camion en excès de vitesse s'est écrasé contre un autobus de passagers transportant une quarantaine de personnes», a indiqué un représentant de la police.
Alors que sept passagers de l'autobus sont morts suite à l'impact de l'accident, les blessés ont été admis dans un hôpital local où trois personnes ont été diagnostiquées en état grave, a-t-il ajouté. Des témoins oculaires ont expliqué à la police que le camion roulait à grande vitesse et que l'accident s'est produit lorsque le conducteur a perdu le contrôle du véhicule.
«Nous avons déterminé que le conducteur du camion et le chauffeur d'autobus étaient tous les deux coupables de conduite imprudente et négligente. Alors que le chauffeur de l'autobus a été blessé, une chasse à l'homme a été lancée pour traquer le conducteur du camion», a-t-il ajouté.
L'Inde présente le plus grand nombre de décès sur la route dans le monde. Les accidents de la route sont principalement dus à une mauvaise conduite ou à des routes et des véhicules mal entretenus.

Russie

L'agression tripartite illégale avait entravé les efforts déployés affirme Lavrov

Le ministre russe des Affaires étrangères, Serguei Lavrov, a réaffirmé dans un appel téléphonique avec son homologue français, Jean Yves Le Drian, que l'agression tripartite illégale contre la Syrie avait entravé la progression réalisée pendant les réunions d'Astana et de Sotchi et détérioré les efforts déployés pour le règlement politique de la crise syrienne.

Cité par l'Agence de presse russe «Interfax», le chef de la diplomatie russe a fait savoir que les deux parties avaient discuté des développements de la situation en Syrie après l'agression américano-franco-britannique contre elle. Lavrov a indiqué que Moscou est ouverte au dialogue avec les partenaires afin de parvenir à un règlement de la crise, admis par toutes les parties conformément à la résolution du Conseil de sécurité 2254. Les Etats-Unis, la Royaume-Uni et la France ont attaqué dans la nuit du 13 au 14 avril des sites syriens. Cette coalition tripartite a tiré 103 missiles (l'année dernière, l'aérodrome militaire syrien de Shayrat avait déjà été attaqué par 59 missiles) dont 71 ont été abattus à l'approche de leurs objectifs, d'après le ministère russe de la Défense.

Philippines

L'interdiction d'aller travailler au Koweït prononcée par Duterte

Le président philippin Rodrigo Duterte, a affirmé, ce dimanche, que l'interdiction aux Philippins de travailler au Koweït est définitive, ont rapporté les médias locaux. Duterte avait interdit provisoirement en février aux Philippins de partir travailler au Koweït après le meurtre d'une domestique philippine, Joanne Demafelis, dont le corps avait été retrouvé dans un congélateur. La crise s'est approfondie cette semaine, quand le Koweït a ordonné l'expulsion de l'ambassadeur des Philippines et rappelé son ambassadeur à Manille. Le Koweït a pris ces mesures après la diffusion de vidéos montrant des équipes de l'ambassade philippine en train d'organiser la fuite de domestiques des résidences de leurs employeurs koweïtiens soupçonnés de les maltraiter. Les deux pays étaient en train de négocier un accord afin, selon Manille, de permettre la levée de l'interdiction provisoire. «L'interdiction est permanente. Il n'y aura plus de recrutement, en particulier de domestiques. Il n'y en aura plus», a martelé Duterte devant les journalistes dans sa ville méridionale de Davao. Environ 262 000 Philippins travaillent au Koweït, dont près de 60% comme employés de maison, selon le ministère philippin des Affaires étrangères. Manille avait présenté ses excuses après la diffusion des vidéos. Duterte a qualifié la situation au Koweït de «calamité», appelant les Philippins qui y travaillent déjà à rentrer dans l'archipel.

«J'en appelle à leur patriotisme. «Rentrez à la maison».

Nous sommes pauvres, mais nous allons survivre. L'économie se porte bien et nous manquons de bras», a-t-il dit. Plus de deux millions de Philippins sont employés à travers le Golfe. Au total, environ 10 millions de Philippins travaillent à l'étranger dans une grande variété de secteurs. D'après la banque centrale philippine, leurs revenus sont une pièce maîtresse de l'économie locale, avec plus de 28 milliards de dollars engrangés en 2017. Ceux qui rentreraient du Koweït pourraient trouver des emplois de professeurs d'anglais en Chine, a poursuivi Duterte, évoquant l'amélioration des relations avec le géant asiatique.

Nicaragua

Des milliers de manifestants à Managua «pour la paix et la justice»

Des milliers de Nicaraguayens ont marché à Managua, sous le signe «pour la paix et la justice», revendiquant le départ du Président Daniel Ortega et de son épouse, suite aux manifestations ayant fait 43 morts, ont rapporté, ce dimanche, des médias locaux.

Les étudiants, à l'origine de la vague de manifestations, ont exigé, samedi, la création d'une commission indépendante pour enquêter sur les violences meurtrières, une condition sine qua non selon eux, pour participer à un éventuel dialogue avec les autorités.

La contestation est rapidement devenue une mobilisation générale pour dénoncer «la confiscation» du pouvoir par le Président Daniel Ortega. L'ONU a demandé, mardi, des «enquêtes rapides, indépendantes et transparentes» sur les victimes des manifestations contre la réforme des retraites, déplorant de possibles «exécutions illégales». L'association de défense des Droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) a appelé, vendredi, les pays membres de l'Organisation des Etats américains (OEA) à approuver l'envoi d'une mission de la Commission inter-américaine des Droits de l'Homme au Nicaragua afin d'enquêter sur les allégations «d'abus commis par les forces de l'ordre contre des manifestants». De son côté, le président de l'Assemblée nationale Gustavo Porras, a annoncé la formation d'une commission comprenant des personnalités du pays pour «connaître, analyser et clarifier» ces récents événements. Selon un dernier bilan du Centre nicaraguayen des Droits de l'Homme (Cenidh), le nombre de personnes tuées lors des affrontements entre police et manifestants est passé samedi de 42 à 43, une hausse expliquée par le décès de personnes hospitalisées ou portées disparues.

Il s'agit du deuxième rassemblement de masse dans la capitale nicaraguayenne depuis celui des hommes d'affaires lundi, pour rejeter les réformes du gouvernement et pour soutenir la jeunesse réprimée. Depuis, aucun affrontement avec la police n'a été recensé.

• Taïwan

Sept morts, dont 5 pompiers, dans l'incendie d'une usine

Sept personnes ont été tuées, dont cinq pompiers, dans l'incendie, samedi, d'une usine d'électronique à Taoyuan, dans le nord-ouest de Taïwan, selon les pompiers. L'incendie s'est propagé dans le bâtiment de huit étages abritant une usine de fabrication de cartes pour circuits imprimés située dans un quartier industriel de Taoyuan. Sept pompiers ont été bloqués par de gros débris tombés pendant l'incendie, alors qu'ils recherchaient des victimes.

Ils ont été secourus, dimanche, mais deux seulement ont survécu. Deux ouvriers originaires de Thaïlande ont également été tués. Sept autres pompiers ont été blessés, cinq souffrant de brûlures dues à un liquide non identifié, ont ajouté les pompiers. Des traces de diesel et de produits chimiques toxiques ont aussi été trouvés sur les lieux.

• Pays-Bas

L'aéroport d'Amsterdam-Schiphol perturbé après une panne de courant

L'aéroport d'Amsterdam-Schiphol était fortement perturbé, ce dimanche, après une importante panne de courant qui a paralysé la plateforme internationale dans la nuit de samedi à dimanche, ont indiqué les autorités portuaires. En raison de la panne de courant qui a affecté le système d'enregistrement, l'aéroport a été temporairement fermé, tôt dimanche matin, pour garantir la sécurité des voyageurs, massés dans les halls et particulièrement nombreux en raison des vacances scolaires.

La compagnie néerlandaise KLM a annulé au moins 25 vols au départ de Schiphol vers des destinations européennes et le nombre de vols entrants a été réduit. Les accès routiers ont été fermés, créant d'importants embouteillages, pour décourager les voyageurs de se rendre sur place. La circulation des trains et des bus a également été bloquée pendant que la direction de l'aéroport demandait aux voyageurs de rester chez eux. «La panne de courant a été réparée et les systèmes d'enregistrement sont de nouveau opérationnels, ce qui signifie que les flux de passagers peuvent commencer à se résorber», a affirmé l'aéroport dans un communiqué plus tard dans la matinée. Les autorités prévoient cependant que des retards persistent jusqu'à lundi.

• Corée du Nord

Le dirigeant nord-coréen prêt à dialoguer avec le Japon

Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un a affirmé durant le sommet inter-coréen être disposé à dialoguer avec le Japon à tout moment, a indiqué, ce dimanche, la Maison Bleue (présidence sud-coréenne). Kim Eui-kyeom, porte-parole du président sud-coréen Moon Jae-in, a indiqué que Moon avait eu une conversation téléphonique de 45 minutes à 10h00 heure locale avec le Premier ministre japonais Shinzo Abe afin de lui exposer les résultats du sommet du 27 avril avec le dirigeant de la Corée du Nord. Au cours du sommet, Moon avait transmis à Kim la volonté de Abe de dialoguer avec Pyongyang et de normaliser leurs relations. Kim avait répondu que son pays était prêt à dialoguer avec le Japon à tout moment. Lors de leur sommet, Kim et Moon sont convenus de parvenir à une péninsule «non nucléaire» et de chercher à établir une paix permanente sur la péninsule.

Les deux Corées restent techniquement en guerre, le conflit s'étant achevé sur un armistice et non un traité de paix.

Transport urbain dans la capitale

Une cartographie de transport multimodal bientôt au service des voyageurs

L'autorité organisatrice des transports urbains d'Alger (AOTU-A), mettra au courant du mois de mai prochain, au profit des usagers du transport en commun d'Alger, une cartographie de transport multimodal (CTM), a annoncé, ce dimanche, à Alger, le directeur général de cette autorité, Yacine Krim.

«La cartographie de transport multimodal sera bientôt mise à la disposition de l'ensemble des usagers du transport en commun d'Alger, et ce, au niveau de l'aéroport et de la gare routière d'Alger ainsi qu'au niveau des pôles de transport desservis», a indiqué Krim lors d'une journée d'études sur les transports urbains, organisée par l'AOTU-A, en collaboration avec l'Etablissement de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Alger (ETUSA). Selon Krim qui est également directeur général de l'ETUSA, cette cartographie se veut ainsi un système d'information multimodal devant permettre de fournir des données, notamment sur le tracé de tous les moyens de transports disponibles (transport public, métro et tramways d'Alger, téléphérique et train) ainsi que la continuité entre ces moyens de transport.

Cette Autorité, selon son premier responsable, travaille également sur un système de développement d'une application mobile pour rendre disponible cette cartographie de transport multimodal, sur androïde. Le même responsable a indiqué que l'Autorité organisatrice des transports urbains d'Alger vise aussi, à travers cette initiative à fédérer les cartes de l'ensemble des opérateurs du transport en commun d'Alger, et créer un seul produit. Il s'agit, selon lui, de l'une des missions principales de cette autorité à savoir assurer l'information au profit du voyageur dans la capitale. Par ailleurs, l'AOTU-A travaille sur le projet d'interopérabilité des systèmes de billetterie permettant d'unifier les systèmes informatiques des billetteries des différents opérateurs. Une charte d'interopérabilité sera, à ce titre, approuvée et signée, prochainement, et ce, au niveau du ministère des Travaux publics et des Transports, a indiqué le même responsable. Parmi les chantiers lancés par l'AOTU-A figure également l'organisation du secteur privé, a fait savoir Krim précisant que l'Autorité a lancé une réflexion dans ce sens. «Le dossier est ouvert et des discussions devront être entamées avec les organisations syndicales, les propriétaires et les professionnels du secteur pour trouver solutions à la problématique du désorganisation du transport privé en Algérie», a souligné ce responsable, selon qui, des schémas seront, à ce titre, donnés ultérieurement. Pour rappel, l'AOTU d'Alger a été créée par décret exécutif du 25 avril 2012 qui en prévoit neuf autorités similaires sur le territoire national. Cette autorité dont la mise en service effective était en 2015, a pour mission, une meilleure coordination et une mise en place d'une politique d'inter-modalité dans le transport.

L'AOTU-A, qui est un projet pilote, agit ainsi sur le terrain pour organiser, réguler, fédérer et coordonner les différents modes de transport. A ce propos, le directeur général des transports, Mourad Khoukhi a indiqué que cette opération pilote sera généralisée graduellement à d'autres wilayas dont Oran, Annaba, Constantine, Ouargla, Sidi Bel-Abbès, etc.. A noter que cette rencontre de deux jours, a vu la participation de plusieurs experts de différents pays (France, Belgique..), venus pour présenter leurs expériences, notamment concernant la mise en place des AOT.

Ali B.

• 10e Conseil ministériel arabe de l'eau du 2 au 4 mai au Koweït

Hocine Necib y prendra part

La 10e session du Conseil ministériel arabe de l'eau se tiendra du 2 au 4 mai prochain au Koweït, avec la participation du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Lors de cette session, le Conseil ministériel arabe de l'eau examinera la mise en œuvre du plan stratégique pour la sécurité hydrique dans la région arabe et débattra des points relatifs à la gestion intégrée des ressources en eau, au développement et à la préservation de ses ressources, à la gestion de la demande en eau, à la coordination et la coopération dans la gestion des eaux transfrontalières dans la région arabe, selon la même source. Placé sous l'égide de la ligue des Etats arabes, le Conseil ministériel arabe de l'eau est un espace de concertation, de consultation et d'échange d'informations sur les questions de l'eau dans le monde arabe, visant à soutenir les politiques et stratégies nationales de l'eau et à faire face aux défis inhérents à la problématique de l'eau. Necib prendra part également au 3e Congrès arabe de l'eau, organisé en parallèle au Conseil ministériel arabe de l'eau. Le Congrès arabe de l'eau qui se tient sous le thème de «la complémentarité arabe dans la gestion des ressources en eau», sera axé sur les nouvelles technologies et leurs applications dans la gestion des ressources en eau, les politiques hydriques et les stratégies de développement durable, les projets de partenariat et les meilleures expériences dans la région arabe.

• Coopération sino-algérienne

Zaâlane reçoit l'ambassadeur chinois à Alger

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane a reçu, hier, à Alger, l'ambassadeur de la République de Chine populaire Yang Guangyu, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le domaine des travaux publics et des transports.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des rencontres visant à examiner et à développer les voies et moyens de la coopération et le partenariat entre les deux pays, notamment dans le domaine des Travaux publics et des Transports. Les discussions ont porté sur les axes essentiels de la coopération et du partenariat entre l'Algérie et la Chine et les moyens permettant de les développer. L'occasion s'est voulu une opportunité durant laquelle les deux parties ont passé en revue les questions d'intérêt commun qui font l'objet d'un suivi permanent par les deux parties. Au terme de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées du niveau des relations de coopération qualifiées d'«excellentes».

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ADRAR
CIRCONSCRIPTION DE TIMIMOUN
COMMUNE DE TIMIMOUN

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2018

Le Président de l'Assemblle populaire communale de TIMIMOUN lance un Avis d'appel d'offres national ouvert Avec exigence de capacités minimales N° 01/ 2018 pour : ***RÉNOVATIONS RESEAU D'ASSINAISSEMENT A TRAVERS LES QUARTIERS EL HACHMI EL HACHEMI-AHSINI-HASSI SAKA ET BELBAI AHMED.***

Les entreprises interesseés par le present Avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprés du bureau de marche APC de TIMIMOUN contre paiement un montant de cinq mille dinars algérien: 5.000,00 DA représentant les frais de documentation.

Les offres doivent être deposeés par porteur au siège de la commune de timimoun Secrétariat général (NIS: 095801099005039 N°: ART 01090001002 - TEL N° : 049 300196 - FAX N°: 049 300196/049 300293).

Les offrers doivent comporter -un dossier de candidature –une offre technique et une offre financière chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachéteé, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "un dossier de candidature " 'ou technique' ou ' ' financière'

'les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anouyme comportant la mention siuvante Avis d' appel d'offres national ouvert Avec exigence de capacités minimales N° 01 / 2018.

RÉNOVATIONS RESEAU D'ASSINAISSEMENT A TRAVERS LES QUARTIERS EL HACHMI EL HACHEMI-AHSINI-HASSI SAKA ET BELBAI AHMED.

N'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évalution des offres

I-Plis contenant dossier de candidature est composée de :

1- Une déclaration de candidature.
2- Une déclaration de probité.
3- Les statuts pour les sociétés.
4- Copie Certificat de qualification et classification professionnelle activité Principale ou secondaire travaux hydrauliques categorie 04 et plus
5- Attestation d'Activité ou bilan pour les trois dernières années délivrée par le service des impôts.
6- Liste des moyens humains avec Déclaration CNAS.
7- Liste du matériel réserve au projet avec Assurances et cartes grises pour les véhicules.
8- Attestations de bonne exécution des projets similaires réalisés délivrées par les services contractants.
9- Recu de paiement.

II-Plis contenant l'offre technique est composée de :

07- Une déclaration à souscrire rempli signee et paraphée
08- Cahier des charges mentionné dans la dérniere page "lu et accepte" porte manuel.
09- Mémoire technique justificatif rempli, signé et paraphé.

III-Plis contenant l'offre financière est composée de :

4- Lettre de soumission dûment signée et remplie.
5- Bordereau des prix unitaires.
6- Détail quantitatif et estimative rempli, signe et paraphé.

IV-DOCUMENT JUSTIFICATIONS

L'attributaire du marché public, doit fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisie, les documents suivants

1- Copie Registre de commerce
2- Copie Extrait de rôle apuré ou échéancier
3- Copie Attestations de mise à jour CNAS-CASNOS apurée ou avec échéancier.
4- Copie Attestation de mise à jour CACOBATPH
5- Copie Casier judiciaire du signataire de la soumission (bulletin N°03)
6- Copie Carte d'immatriculation fiscale
7- Attestation de dépôt des comptes sociaux au CNRC pour les sociétés de dernière année.

La durée de préparation des offres est fixée à (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux au BOMOP, avant (12h 00) , le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis candidature, techniques et financiers à (13h 00)correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres on séance publique à l'APC salle de réunions les soumissionnaires sont invités à y assister si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

Les offres resteront valides pendant une période de cent cinq (105) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Anep : 812 271

L'Echo d'Algérie : 30/04/2018

Sudoku — N° 1778

	6		7		1		4	
		2	4		5	6		
5	9						1	7
		7		1		5		
			8		3			
	3	5				8	9	
2			6		8			9
	5	3				7	2	
4								1

Codes — N° 1778

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										D		

14	15	16	17	18	19	20	21
	G		H	V	F	Y	B

Dermatose allergique

6	5	7	8	9	7	1	10	■	8	5	11	5	8
12	13	14	1	■	14	13	1	15	5	10	14	16	1
8	1	6	6	5	6	6	1	8	■	14	6	1	■
1	16	1	14	13	16	1	■	1	2	3 Z	1	4 M	5
■	17	■	13	5	14	18	1	■	8	1	16	14	19
12	6	12	1	10	10	1	■	4	12	6	16	■	13
13	■	7	6	20	■	10	5	14	1	■	1	7	9
14	2	1	■	6	7	14	13	5	10	1	■	9	8
18	1	8	6	1	12	8	■	12	6	13	1	1	■
9	6	14	1	8	6	■	5	10	■	19	12	16	1
2	■	6	16	■	16	14	8	1	10	14	8	1	6
14	10	1	■	16	12	21	1	8	5	10	1	6	■
16	5	■	6	1	10	9	13	■	2	1	■	6	5
1	2	5	8	16	1	■	1	15	1	8	14	1	6

Arc de triomphe édifié au centre de Berlin

7	9	8	16	1	■	11	1	■	21	8	5	13	11
1	21	9	12	8	15	■	■	■	■	■	■	■	■

Pêle-mêle

En BD, une succession horizontale d'image.

AGUERRI	LIMITANT
ALLEMAND	LOYER
BALADER	NIDIFIE
BALEINE	OCCUPER
BIFFER	ORAGEUSE
BINETTE	PARER
BIZUTE	PERVERSE
CASTRAT	PINTE
CERISE	QUITTE
CONSPIRE	RECEL
DECLASSE	SOCIABLE
DEMEURE	STRATE
DETERRE	TAPEUR
EMBRASE	TERREAU
ENGLOBE	
ETANT	
GNOME	
INSTALLE	
LIBEREE	

E	S	S	A	L	C	E	D						
D	G	N	O	M	E	E	E						
B	E	Y	A	T	T	S	T						
E	E	M	U	T	A	E	E						
R	T	Z	E	R	I	S	R						
L	I	N	B	U	R	I	R						
B	I	M	I	E	R	R	E						
B	E	M	V	P	E	E	D						
R	E	R	I	A	U	C	A						
E	E	N	R	T	G	E	L						
P	T	D	G	E	A	L	A						
U	T	N	E	L	R	N	B						
C	I	A	T	O	O	A	T						
C	U	M	A	R	S	B	P						
O	Q	E	N	A	O	N	E						
N	E	L	T	G	C	D	L						
S	I	L	U	E	I	R	I						
P	F	A	A	U	A	E	B						
I	I	T	E	S	B	F	E						
R	D	S	R	E	L	F	R						
E	I	N	R	E	E	I	E						
E	N	I	E	L	A	B	E						
C	A	S	T	R	A	T	E						

Mots fléchés — N° 1778

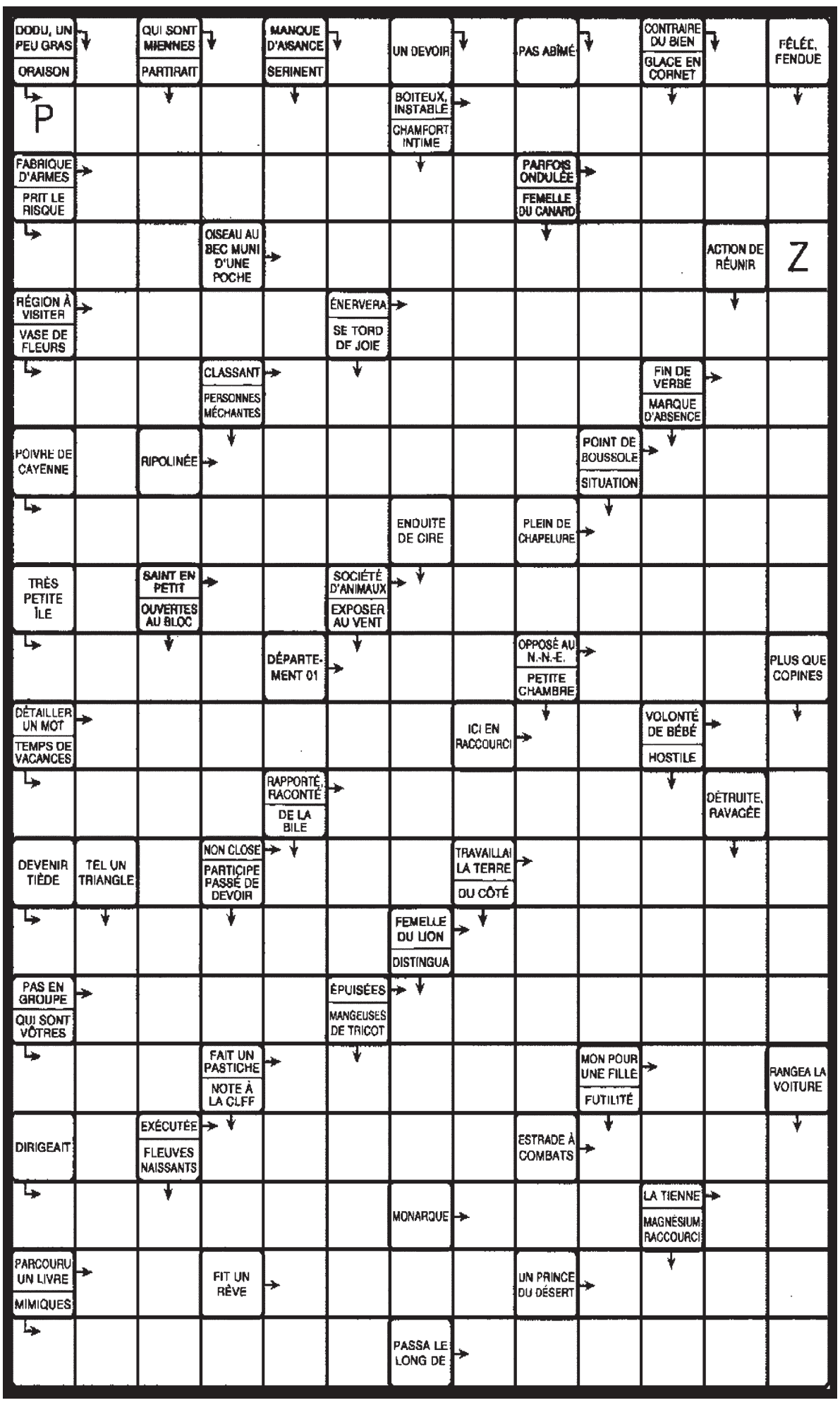

Solutions

Mots codés

A	S	E	S	I	S	S	U	■	B	A	N	S	
T	E	■	L	I	A	N	E	■	T	A	C	O	N
E	C	R	I	T	■	E	■	S	A	C	■	I	O
■	N	E	■	S	P	I	D	E	R	■	S	T	O
R	E	S	S	A	C	S	■	T	R	E	U	I	L
E	T	A	I	■	C	A	S	S	E	R	■	D	A
R	N	■	A	G	■	C	U	I	V	R	E	E	S
T	E	S	T	■	R	U	S	H	■	E	D	E	■
U	S	E	E	S	■	A	R	C	A	T	U	R	E
E	■	U	■	E	S	C	U	R	I	A	L	■	R
F	R	O	L	E	R	■	C	A	R	D	E	U	R
L	A	C	A	N	A	U	■	N	E	E	■	A	U
A	N	E	T	■	N	A	T	A	L	I	S	T	E
C	A	S	E	M	A	T	E	■	A	P	P	E	L

Mots fléchés

D	E	T	A	C	H	E	■	C	R	E	E	S	
■	R	I	M	E	■	C	A	■	E	T	R	E	
N	U	L	■	S	E	■	M	O	U	R	I	R	
■	N	E	S	■	M	O	I	■	P	O	L	E	
R	A	R	I	S	S	I	M	E	■	C	E	T	
■	Y	■	O	E	I	L	■	I	L	S	■	S	
E	C	A	R	T	E	■	R	D	■	E	A	U	
■	■	S	■	E	S	S	O	R	E	■	R	A	
A	T	O	U	T	■	E	C	U	M	E	R	■	
■	N	■	A	N	A	R	■	O	R	N	E	E	
G	E	R	E	■	T	E	T	A	I	■	N	E	
■	M	E	T	■	R	A	C	E	■	E	R	E	
P	E	D	A	L	E	■	I	■	T	R	A	M	
■	N	■	R	E	V	E	N	D	U	■	A	U	
A	N	E	■	G	E	L	■	N	I	E	■	G	
E	■	V	E	I	L	L	E	■	T	E	R	■	
F	I	E	N	T	■	A	T	T	E	S	T	E	
■	C	R	A	N	E	■	S	E	R	E	I	N	
A	N	G	L	A	I	S	E	■	U	R	G	E	
■	A	■	F	■	P	■	G	■	S	■	A	■	

Sudoku

1 2 5	9 6 8	4 7 3
7 3 9	5 1 4	8 6 2
6 8 4	7 2 3	5 9 1
5 1 3	6 9 2	7 8 4
2 9 6	4 8 7	3 1 5
8 4 7	3 5 1	6 2 9
4 5 2	8 7 9	1 3 6
3 7 1	2 4 6	9 5 8
9 6 8	1 3 5	2 4 7

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel les Hammadites	0776 88 22 38

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Clips algériens
09h45 : Daouamet El Hayet
10h15 : Tassamime Moutamayiza
10h40 : Madinate Ezintarkasse
11h00 : Canal Foot
12h00 : Journal en français
12h25 : Santé Mag
12h50 : Atebae El Moustachefa
14h10 : Foussoul El Hayet
14h50 : Nsibi Laâziz
15h50 : El Mamalike El Talate
16h10 : Black Jack
16h30 : Clips algériens
16h50 : 52 Chrono
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Familetna
19h00 : Journal en français
19h25 : Alhane Wa Chabab
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Questions d'Actu
21h45 : 52 Chrono
22h45 : Musique andalouse

ALGERIE

CANAL+

21h30 : The Professional

Lucas est un tueur à gages taciturne. Il est un jour chargé de se rendre en Suisse, pour assassiner Ella, une lycéenne. Mais au moment de l'exécuter, il renonce et décide de la protéger. Richard Addison, qui avait engagé Lucas, charge alors Gina Banks de retrouver les deux fuyards, ainsi que la fortune que le père d'Ella lui a dérobée. Pour mettre la pression sur Lucas, Addison menace d'enlever l'ex-femme et la fille.

france 3

20h00 : Cassandre

Une évasion spectaculaire a eu lieu lors d'un transfert de la prison au Palais de justice. Cassandre est sur le pied de guerre car deux codétenues armées, Inès Ibanez et Adèle Chanéac, sont dans la nature. L'inspecteur Marchand est sous le choc puisque l'une d'elles a tiré à bout portant sur son collègue et ami, Marco Delgal. La commissaire cherche à savoir si les fugitives ont bénéficié d'une complicité. Cassandre et son équipe n'ont pas de temps à perdre car les premières heures sont cruciales.

M6

20h00 : Hawaii 5-0

McGarrett met sa vie en danger lorsque le 5-0 tente de porter secours à un groupe de jeunes filles embrigadées de force dans un trafic sexuel. Cette affaire affecte particulièrement Kono, qui va prendre une décision qui va changer sa vie. De son côté, Danny tarde à prendre un nouveau rendez-vous chez le médecin pour vérifier l'état de son foie, un an après son accident. Il n'est pourtant pas sans ignorer qu'un contrôle régulier est nécessaire. Parallèlement, Chin se sent tiraillé à l'idée de quitter Hawaii...

arte

21h25 : Transports du futur

Pour les déplacements de demain, le milliardaire Elon Musk a imaginé une navette qui circulerait à la vitesse de l'éclair dans un tube à vide. Hyperloop pourrait atteindre des pics à 1200 km/h. Une équipe de l'université technique de Munich, notamment, planche sur le projet. Autre moyen de transport, la voiture autonome fait également l'objet de nombreuses recherches.

france 2

20h05 : Seul contre tous

Dans ce jeu de culture générale, trois candidats se succèdent sur le plateau et affrontent tour à tour les Français via l'application «Seul contre tous», en temps réel. Aux côtés de Laury Thilleman et de Nagui, le joueur devra répondre à une série de questions portant sur des défis incroyables ou des expériences insolites en quatre manches. Si la victoire revient aux téléspectateurs, un seul d'entre eux est tiré au sort et remporte la cagnotte. La somme de 15.000 € ainsi qu'un voyage sont mis en jeu à chaque passage d'un candidat.

19h55 : Echappées belles

france 5

Cet Etat des Antilles occupe les deux tiers de l'Est d'Hispaniola, île découverte par le navigateur Christophe Colomb en 1492. De Punta Cana à la péninsule de Samaná, en passant par la dynamique capitale Saint-Domingue... le globe-trotteur Raphaël de Casabianca explore un pays authentique. Reportages : Avoir 20 ans en République dominicaine • Colmado, «le café du coin». La pêche en mer ; La Laguna de Oviedo ; Spiritualité ; L'ambre, l'âme des Dominicains.

TMC

20h00 : Columbo

Les cadavres de deux hommes sont retrouvés. Apparemment, ils se sont entre-tués. Chargé de l'enquête, Columbo s'aperçoit que l'une des victimes a, dans sa main, une photo. Alors que ses supérieurs veulent classer l'affaire, l'inspecteur les persuade de lui laisser une journée pour remonter cette piste. Avec l'aide de Krutch, un détective engagé par les assurances, il découvre que les corps sont ceux de truands.

20h00 : Simpson

W9

Bart renverse de la colle sur la tête de son camarade, Milhouse. Ce dernier est contraint de se raser les cheveux. Milhouse ressemble désormais à son père. Les deux amis tirent profit de la situation. Puni de télévision par Marge, Homer se découvre une passion pour les livres-jeux de recherche d'objets cachés...

Ethaâlibya Travel Service

Agence de Voyage & de Tourisme

Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger

023 860 838 — 023 860 837 — 0552 360 014 - 0555 677 703

Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr - Billeterie: ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com

ETS Ethaalibya-Travel-Services

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Setif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Finale Coupe d'Algérie de football
JS Kabylie-USMB Abbès

L'USMBA veut rééditer le coup de 1991

Bien qu'elle soit fondée en 1933, l'USM Bel-Abbès ne dispose pas d'un riche palmarès, son seul trophée remporté remontant à 1991 quand elle avait décroché la Coupe d'Algérie de football face à la JS Kabylie (2-0) au stade 5-Juillet à Alger.

Ironie du sort, pour sa 2e finale dans l'épreuve populaire, l'USMBA va affronter le même adversaire, mardi et au même stade, avec l'ambition de refaire le même coup d'il y a 27 ans. Après avoir échoué lors des deux précédentes saisons à passer le cap des demi-finales, cette fois-ci est la bonne pour les gars de la «Mekerra», bien qu'ils aient rencontré les pires difficultés pour valider leur billet pour la finale, lors du dernier carré face pourtant à une équipe de 5e palier, en l'occurrence le CR Zaouia.

Les protégés de l'entraîneur Si Tahar Chérif El Ouzzani avaient d'ailleurs attendu jusqu'au temps additionnel pour délivrer leurs milliers de fans, en l'emportant sur la plus petite des marges (1-0). Ces difficultés rencontrées contre une équipe de la Régionale 1 traduisent parfaitement le parcours d'«El Khedra» cette saison, pendant laquelle elle est en train de traverser un chemin parsemé d'embuches.

Résultat des courses : à quelques encablures de la fin de la saison, l'équipe n'est toujours pas assurée mathématiquement de son maintien parmi l'élite en dépit de la victoire sur le terrain du MC Alger (2-1), vendredi en match avancé de la 28e journée.

Plusieurs paramètres ont contribué à cette inattendue situation, surtout qu'ils étaient nombreux à avoir parié sur cette formation pour tenir tête aux grosses cylindrées en championnat cette saison, après son parcours très honorable lors de l'exercice passé, avec à la clé une 4e place en Ligue 1.

Instabilité chronique au niveau du staff dirigeant avec des changements à répétition dans les commandes, interminables problèmes financiers, départ massif des cadres de l'exercice passé et enfin un retrait de 6 points du compteur de l'équipe sur décision de la Fédération internationale de football (FIFA) suite à une plainte d'un ancien joueur étranger contre la direction du club sont autant d'aléas ayant compliqué la tâche des coéquipiers du capitaine Fares Benabderrahmane cette saison, selon le directeur général de l'USMBA, Kaddour Benayad.

Mais les protégés de Chérif El Ouzzani vont sûrement essayer d'oublier tous ces déboires, l'espace d'un match sur lequel ils misent énormément pour sauver leur saison et aussi offrir à leur club son 2e sacre dans l'histoire.

Baya Taghat

Il a déjà perdu une finale face à la JSK
Benabderrahmane veut sa revanche

L'heure de la revanche a sonné pour le capitaine de l'USM Bel-Abbès, Farès Benabderrahmane, qui garde un mauvais souvenir de la finale de 2011, lorsqu'il avait été privé de sa 1ère Coupe d'Algérie par la JS Kabylie, son adversaire, mardi, lors de la finale de l'édition 2017-2018.

«Evidemment, ça reste pour moi un mauvais souvenir. A l'époque, je portais les couleurs de l'USM El Harrach. On avait perdu bêtement la finale (1-0)», se souvient Benabderrahmane.

Dans ce match joué le 1er mai 2011, Benabderrahmane avait fait son entrée en jeu à la 46e mn. Il avait remplacé dans l'axe central de la défense harrachie son coéquipier Adlène Griche, auteur de la faute monumentale ayant coûté à son équipe un but assassin dès la 11e mn.

Pour sa 2e finale, Benabderrahmane ne veut pas bien sûr sortir bredouille, de surcroît face au même adversaire. «J'espère que cette fois-ci sera la bonne. Je sais néanmoins que la mission ne sera pas facile contre une équipe de la JSK qui revient en force en cette fin de saison». A 31 ans, ce solide défenseur sait pertinemment que cette chance de remporter le trophée de la compétition populaire risque de ne pas se reproduire. Une autre source de motivation pour cet élément passé par pas mal de formations. Cependant, et face à une équipe qui carbure à plein régime, il est persuadé que ses coéquipiers et lui devront sortir le grand jeu pour venir à bout des «Canaris». «Nous sommes conscients de la mission qui nous attend. Nous avons certes l'esprit beaucoup plus tourné vers le maintien, mais nous n'allons pas laisser passer cette aubaine pour écrire l'histoire du club».

B.T.

Après 3 trophées comme joueur
Chérif El Ouzzani veut sa première couronne comme coach

Ayant remporté à trois reprises la Coupe d'Algérie en tant que joueur avec le MC Oran lors des années 1984, 1985 et 1996, Si Tahar Chérif El Ouzzani veut désormais sa première couronne comme entraîneur, un pari fou qu'il lance avant que son équipe, l'USM Bel Abbès n'affronte la JS Kabylie, demain en finale de l'épreuve populaire.

«Ce serait, en cas de victoire, pour moi ma première distinction de taille dans mon parcours d'entraîneur. Je serais donc très heureux si je venais de gagner cette finale», déclare l'ancien international algérien.

En fait, l'USMBA est parvenue à se qualifier en finale après deux tentatives vouées à l'échec lors des deux précédentes éditions au cours desquelles les gars de la «Mekerra» ont été éliminés dans le dernier carré. «Ça aurait été vraiment un grand gâchis si nous n'avions pas réussi à nous qualifier cette fois-ci en finale. C'est tout Sidi Bel-Abbès qui commençait à y croire dès que nous avons avancé dans la compétition», dira encore le natif d'Oran qui détient également dans son palmarès de joueur une Coupe d'Afrique avec la sélection algérienne, la seule d'ailleurs dans l'histoire des Verts, remportée en 1990 à Alger. Après avoir réalisé une riche carrière de joueur, l'ancien milieu de terrain défensif du MC Oran aux 66 sélections est passé de l'autre côté de la barrière dès 2003, soit une année après avoir raccroché les crampons sous les couleurs du club de ses premiers amours, le Mouloudia d'Oran. C'est à l'OM Arzew qu'il a débuté sa nouvelle expérience. Adepte de la stabilité, il est resté dans cette formation qui évoluait dans le 3e palier jusqu'en 2008.

Passé également par le MCO, l'ASM Oran, le RC Arbaâ et le Paradou AC, il a, à son actif, deux accessions en Ligue 2 avec ces deux dernières équipes. A l'USMBA depuis la saison passée, Chérif El Ouzzani s'est illustré dès son premier exercice en terminant à la 4e place en championnat et ne quittant la Coupe d'Algérie qu'en demi-finales.

Oublier les déboires du championnat

Mais pour cette saison, le parcours des «Vert et Rouge» est très mitigé. Chérif El Ouzzani a même dû faire face à beaucoup de turbulences qui ont failli lui coûter son poste.

«C'est une saison très difficile que nous sommes sur le point de terminer. Des problèmes financiers, conjugués à d'autres d'ordre administratif, nous ont beaucoup handicapés, sans parler de cette histoire des 6 points défalqués de notre compteur sur décision de la Fédération internationale de football. Tout cela a fini par avoir raison de mes joueurs et explique aussi notre position au classement où après 28 journées, nous n'avons pas encore assuré mathématiquement notre maintien parmi l'élite», explique encore le coach de l'USMBA.

Cependant, l'entraîneur de 52 ans reste persuadé que ses joueurs vont oublier, l'espace d'un match, tous leurs déboires en championnat et tenter par là même de refaire le coup de leurs aînés en 1991 face à ce même adversaire en finale de la Coupe d'Algérie, permettant à l'USMBA de remporter son premier et unique titre jusque-là. Une donne importante risque néanmoins de jouer un mauvais tour aux «Scorpions» : l'équipe aura à livrer, mardi, son 3e match en l'espace d'une semaine, contrairement à son adversaire du jour qui a bénéficié de sept jours de repos lui ayant permis de préparer dans de meilleures conditions ce fatidique rendez-vous.

«La fatigue est mon principal souci. On aurait aimé reporter notre match contre le MC Alger (joué et remporté vendredi 2-1), mais notre vœu n'a pas été exaucé. Ce sera difficile pour nous de préparer comme il se doit cette finale avec cet enchaînement des matchs, surtout qu'on est en fin de saison.

Cela dit, on se surpassera pour offrir ce trophée au club même si personnellement, c'est plutôt le maintien en Ligue 1 qui me préoccupe le plus».

B.T.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'EL OUED

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

- **Matricule fiscal : 09983019000716**
- **N.I.S : 0002.3901.60095.44**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 11/2018

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El Oued lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour:

Réalisation de l'Aménagement urbain de la double voie à partir du carrefour place martyre jusqu'au carrefour poste et télécommunication à la commune d'El Oued.

Avec les conditions de capacités minimales suivantes:

- **Certificat de qualification professionnelle en cours de validité activité Bâtiment principale ou secondaire catégorie trois et plus**
- **Le moyen de chiffre d'affaires pour les trois dernières années supérieur ou égale 15.000.000,00 DA.**
- **Attestations de bonne exécution d'un projet aménagement ou construction d'un montant 10.000.000.00 DA .**
- **Technicien et ci-dessus et un suivi du projet.**

Les entreprises qualifiées intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El Oued cité 19 Mars (Bureau contentieux).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dant des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique","offre financière", selon le cas, Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention **(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- appel d'offres N°11/2018 Réalisation de l'Aménagement urbain du double voie à partir du carrefour place martyre jusqu'au carrefour poste et télécommunication à la commune d'El Oued)** Ces dossiers sont composés comme suit :

1/ Le dossier de candidature contient:

Une Déclaration de candidature dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise - Déclaration de probité dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise - Copie du statut de la société et les modifications , le cas échéant , dans le cas d'une personne morale- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise- Copie du qualification activité bâtiment principale ou secondaire catégorie trois et plus - Copie Bilan financière ou Attestation du chiffre d'affaires Pour les trois dernières années - Attestations de bonne exécution- Liste des moyens humains - Liste des moyens matériels

1/Offre Technique :

Déclaration à souscrire dûment renseignée et signée par le gérant de l'entreprise - cahier de charge offre technique.

2/Offre Financière : -Lettre de soumission - Le Bordereau des prix unitaires (BPU) – Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE).

Les soumissionnaires resterons engagés par leurs offres pendant trois mois (3 mois) + Le délai de préparation des offres à partir du dernier délai du préparation des offres.dant le cas de l'entereprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP.

le jour du dépôt des offres se coïncide avec ledernier jour de la période de préparation, de 8h00 à 14h00.

L'ouverture des plis se fera le jour de dépôt des offres à 14h 30 mn, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis de l'article 70 du décret présidentiel N°15/247 correspondant au 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, qui se tiendra à la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'El Oued cité du 19 Mars.

Si le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis sera prolongée jusqu' au jour ouvrable suivant.

Anep : 812 469

L'Echo d'Algérie : 30/04/2018

Finale de la Coupe d'Algérie de football - JS Kabylie-USMB Abbès

Sept ans après, les Lions du Djurdjura veulent à nouveau rugir

Sept ans après son dernier trophée décroché le 1er mai 2011 face à l'USM El-Harrach (1-0), la JS Kabylie tentera demain de réécrire son nom dans les annales de la Coupe d'Algérie, à l'occasion de la finale de la 54e édition prévue contre l'USM Bel-Abbès au stade olympique du 5-Juillet d'Alger (16h00).

Les Kabyles, qui comptent cinq trophées de Dame Coupe, auront à cœur d'en ajouter un autre à leur palmarès et se rapprocher ainsi du trio de tête composé du MC Alger, de l'ES Sétif et de l'USM Alger avec huit coupes chacun.
Auteur d'un parcours exemplaire durant les précédents tours, le club phare du Djurdjura est en passe de retrouver ses sensations dans cette épreuve et compte rééditer le coup de 2011 quand il s'était imposé en finale devant les Harrachis grâce à un but de Farès Hamiti (12e).
Loin des feux de la rampe depuis le début de la compétition en raison notamment d'un parcours chaotique en championnat, la JSK s'est complètement métamorphosée depuis l'arrivée à la barre technique de Youcef Bouzidi en février dernier. Les Canaris se sont libérés sur le plan psychologique, parvenant à enchaîner les bons résultats en Championnat et Coupe d'Algérie, ce qui leur a permis de sortir de la zone de relégation au grand bonheur des supporters lesquels rêvent désormais d'un trophée pour boucler l'exercice en apothéose. Les envies se sont multipliées et les ambitions ont été revues à la hausse suite à la qualification de la JSK pour la 11e finale de son histoire aux dépens du MC Alger (0-0, 5-4 aux tirs au but).
Avant la demi-finale disputée au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, le club algérois était favori, mais c'était sans compter sur l'envie et la détermination des coéquipiers de Mehdi Benaldjia qui allaient chercher leur ticket pour la finale avec les tripes. Le club kabyle retrouvera en finale une vieille connaissance, en l'occurrence l'USMBA, qualifiée au forceps (1-0) face à une héroïque formation du CR Zaouia (Régionale 1 - Ligue de Blida). Les deux équipes se sont rencontrées une première fois en finale en 1991 qui avait vu la formation de la «Mekerra» l'emporter (2-0). De la revanche dans l'air donc. Le club kabyle avait décroché sa première Coupe d'Algérie le 19 juin 1977 face au NA Hussein Dey (2-1). Larbes (35e) et Makri (37e) avaient permis à l'ex-JET d'inscrire son nom dans les tablettes de Dame Coupe pour la première fois de son histoire. Neuf ans plus tard, soit le 1er mai 1986, la JSK réédite le coup en prenant le meilleur en finale sur le WKF Collo (1-0), grâce à un but durant les prolongations signé par le capitaine Fergani (119e). Les Kabyles ont dû attendre six ans pour s'offrir un 3e trophée : c'était le 26 juin 1992 au stade Ahmed-Zabana d'Oran (1-0), face à l'ASO Chlef grâce à un but d'Amaouche en toute fin de match (90e). Deux ans plus tard, les Canaris ont réussi à conserver leur

trophée (édition de 1993 annulée) en battant l'AS Aïn M'lila (1-0, but d'Hadj Adlène). Il a fallu ensuite attendre 17 longues années pour voir le club du Djurdjura enfin à l'honneur en 2011.
Si la JSK a remporté 5 coupes, elle a par contre trébuché à 5 reprises en finale : le 19 juin 1979 contre le NAHD (2-1), le 25 juin 1991 contre l'USMBA (2-0), le 1er juillet 1999 contre l'USM Alger (2-0), le 25 juin 2004 contre le même adversaire aux tirs au but 5-4 (0-0 après 120 minutes) et le 1er mai 2014 face au MCA (1-1, 5-4 aux TAB).

Tassadit H.

Youcef Bouzidi veut marquer de son empreinte son passage à la JSK

La JS Kabylie a les moyens de remporter la Coupe d'Algérie de football pour la 6e fois de son histoire, à l'occasion de la 54e finale de l'épreuve prévue mardi face à l'USM Bel-Abbès au stade 5-Juillet d'Alger (16h00), a affirmé le coach Youcef Bouzidi. «Je pense que nous avons les moyens de remporter le trophée et étoffer ainsi le palmarès du club avec une 6e Coupe d'Algérie, même si dans ce genre de rendez-vous les deux équipes partiront à chances égales», a indiqué le coach des Canaris. La JSK, dont c'est la 11e finale de son histoire, a composté son billet pour le dernier stade de l'épreuve aux dépens du MC Alger (0-0, 5-4 aux tirs au but) en match disputé au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, alors que l'USMBA a passé difficilement l'écueil du petit poucet le CR Zaouia dans les dernières secondes de la rencontre (1-0). Les Canaris comptent cinq trophées de «Dame Coupe» à leur palmarès alors que l'USMBA en a un, remporté en 1991 face à la... JSK (2-0). «La JSK a une revanche à prendre, puisqu'elle s'est fait battre il y a 27 ans par l'USMBA dans une finale où pourtant les Kabyles étaient largement favoris, mais en football on ne peut jurer de rien. J'ai également une revanche personnelle à prendre sur le sort puisque je reste sur une finale perdue en 2016 avec le NA Husseïn Dey face au MC Alger (1-0) qui m'est restée en travers de la gorge», a-t-il ajouté. Sur ce qu'il comptait dire à ses joueurs en vue de cette finale, Bouzidi a expliqué que «le plus important est d'être présent le jour ***J*** sur tous les plans», mettant l'accent sur la nécessité de «rester concentré tout au long de la partie». Arrivé à la barre technique de la JSK en février dernier en remplacement de Noureddine Saâdi, Bouzidi a complètement métamorphosé l'équipe phare du Djurdjura qui reste sur une belle série de sept matchs sans défaite, toutes compétitions confondues, elle qui avait éprouvé les pires difficultés lors de la 1ère partie de la saison. «J'ai pu remobiliser les troupes et leur inculquer la rage de vaincre. J'ai également apporté quelques changements audacieux au sein de l'équipe en donnant, notamment la chance à des joueurs tels que Chetti et Saâdou qui n'ont pas démérité. Il y a aussi plus de rigueur et de discipline dans le travail, ce qui nous a permis de nous remettre sur les rails». Cependant, Bouzidi a tenu à tempérer les ardeurs en faisant savoir qu'une éventuelle défaite contre l'USMBA ne sera jamais synonyme de fin du monde pour la JSK.
«Nous sommes très fiers de notre parcours. Personne n'a donné cher de notre peau. Donc, le fait d'avoir atteint la finale de la Coupe d'Algérie reste une performance.
Personnellement, je me prépare aux deux scénarios : la victoire et la défaite». S'agissant de l'effectif, Bouzidi s'est réjoui de pouvoir disposer de l'ensemble de ses joueurs à l'exception du défenseur Houari Ferhani, forfait pour blessure. «Nous avons entamé, ce samedi, un stage bloqué à Alger avec des séances d'entraînement au Centre technique national de Sidi Moussa, à Blida et au stade 5-Juillet», a-t-il conclu.

T. H.

Il l'est l'un des rescapés kabyles de la consécration de 2011

Asselah veut un autre titre

Le gardien de but de la JS Kabylie Malik Asselah, l'un des rescapés de la finale de la Coupe d'Algérie 2010-2011 remportée face à l'USM El Harrach (1-0), a affirmé que son objectif était de soulever le trophée pour la 2e fois, à l'occasion de la finale de la 54e édition face à l'USM Bel-Abbès, ce mardi, au stade 5-Juillet d'Alger (16h00). «J'avais déjà eu l'opportunité de soulever le trophée en 2011. Avec Belkalem, nous sommes les seuls rescapés de la finale de 2011. Je tâcherai de guider mes coéquipiers à une autre consécration pour boucler en apothéose une saison qui a été très difficile», a affirmé Asselah, dont l'expérience et le vécu seront précieux pour les Canaris. La JSK, dont c'est la 11e finale de l'histoire, a composté son billet pour le dernier stade de l'épreuve aux dépens du MC Alger (0-0, aux TAB 5-4) à Constantine, alors que l'USMBA a passé difficilement l'écueil du petit poucet le CR Zaouia (1-0). Les Canaris comptent cinq trophées à leur palmarès alors que l'USMBA en a un, remporté en 1991 face à la... JSK (2-0). «J'aurais aimé éviter l'USMBA qui reste une bonne équipe composée d'excellents joueurs, mais le destin a voulu qu'on affronte ce club de nouveau 27 ans après. Je m'attends à une finale indécise et ouverte à tous les pronostics. Nous devons garder notre concentration jusqu'au bout pour pouvoir remporter ce titre», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «Nous devons éviter de nous mettre sur le dos une pression négative qui pourrait être fatale. L'idéal est de se donner du plaisir, c'est ce qui nous a permis d'ailleurs de nous qualifier en finale aux dépens du MCA qui était pourtant le grand favori». Après une période difficile en championnat, la JSK est revenue de loin depuis, notamment l'arrivée à la barre technique en février dernier de Youcef Bouzidi qui a «complètement métamorphosé le groupe», estime Asselah. «L'équipe était confrontée à un blocage psychologique qui s'est répercuté négativement sur notre rendement, ce qui explique à mon sens les mauvais résultats enregistrés. Bouzidi est venu nous apporter ce qui nous manquait : les mots justes et la grinta. L'équipe tourne désormais bien et nous sommes à trois points du maintien. Bouzidi est l'homme de la situation», a expliqué le portier kabyle, qui n'a pas omis également de saluer «le travail remarquable effectué par la direction». Enfin, l'ancien portier du NA Hussein Dey et du CR Belouizdad a tenu à lancer un message aux supporters de la JSK, les appelant à rester unis autour de leur équipe. «Nous avons des supporters merveilleux qui ont prouvé à chaque occasion leur amour indéfectible pour leur club. Je leur demande de rester unis dans ces moments et nous tâcherons de leur procurer de la joie», a-t-il conclu. Asselah en est à son 2e passage à la JSK, puisqu'il avait déjà porté les couleurs du club Jaune et Vert entre 2010 et 2014 avant de revenir en 2016. Le 1er mai 2014 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, la JSK et Asselah avaient perdu en finale face au MCA (1-1, aux TAB 4-5). Il avait pris part avec l'équipe nationale à la dernière Coupe d'Afrique des nations au Gabon, où il a disputé deux matchs : face à la Tunisie (défaite 2-1) et devant le Sénégal (2-2), suite à la blessure contractée par Raïs M'Bolhi.

T. H.

Finale Coupe d`Algérie - JS Kabylie-USM Bel-Abbès

Que le fair-play règne en maître absolu !

La JS Kabylie et l'USM Bel-Abbès se retrouveront, ce mardi, au stade 5-juillet (Alger) en finale de la Coupe d'Algérie, 27 ans après leur première confrontation à ce stade de la compétition revenue aux gars de la «Mekerra» (2-0), réalisant ainsi le fameux «coup de maître» pour un «coup d'essai».

Demain, la JSK abordera sa 11e finale avec l'espoir de décrocher son 6e trophée, alors que l'USMBA jouera tout simplement sa 2e finale de son histoire, en ambitionnant de rééditer l'exploit de 1991 devant le même adversaire de surcroît. Ironie du sort, les deux formations ont vécu une saison calamiteuse en championnat car mathématiquement elles sont toujours sous la menace d'une relégation en Ligue 2, même si leur dernière sortie s'est soldée par une victoire salutaire les éloignant du purgatoire. Les Kabyles se trouvent dans une forme éblouissante en collectionnant les bons résultats, notamment depuis leur victoire devant le MC Alger, d'abord en championnat (3-1) puis en demi-finales de coupe (0-0, 5-4 aux TAB). Ils restent sur une nette victoire devant l'Olympique Médéa (3-0), renforçant leurs chances de maintien et surtout leur record de présence en Ligue 1 depuis leur accession parmi l'élite en 1969. Il faut reconnaître que le club algérien au prestigieux palmarès a connu au cours de la saison en cours une crise sans précédent, d'abord au niveau de son staff dirigeant, avec la destitution de son légendaire président Mohand Chérif Hannachi, présent comme joueur lors du 1er sacre de la JSK en 1977 aux dépens du NA Husseïn-Dey (2-1) et son remplacement par un directoire, avant que Chérif Mellal ne soit intronisé à la tête des Canaris lors d'une assemblée générale élective. L'instabilité du staff dirigeant s'est répercutée sur le plan technique avec un défilé d'entraîneurs. Après l'éviction des enfants du club Mousssouni-Rahmouni, le banc du club a vu passer tour à tour, Azzeddine Aït Djoudi, Noureddine Saâdi et enfin Youcef Bouzidi, présenté comme le sauveur. Ce dernier garde un mauvais souvenir de sa dernière finale de Coupe d'Algérie qu'il a perdue en 2016 face au MC Alger (1-0), assurant toutefois qu'il brandira cette fois-ci le trophée de la 54e édition. «Je pense que nous avons les moyens de remporter le trophée et étoffer ainsi le palmarès du club avec une 6e Coupe d'Algérie, même si dans ce genre de rendez-vous les deux équipes partiront à chances égales», a souligné le coach des Canaris. Côté joueurs, le moral est au beau fixe après l'embellie des dernières semaines. Ainsi, Asselah, qui avait disputé les finales de 2011 (victoire face à l'USM El-Harrach) et 2014 (défaite devant le MCA), et ses co-équipiers Boukhanchouche, Yettou, Djabout, Benaldjia et autre Hammar, croient dur comme fer à la victoire et ne jurent que par le trophée de Dame Coupe. Une chose est sûre, les tribunes du Stade Olympique d'Alger vibreront à fond avec, notamment la présence de la galerie kabyle qui viendra de toutes les régions du pays pour pousser les siens vers un 6e trophée tant attendu.

USMBA : réécrire l'histoire après une longue traversée du désert

Le grand club de l'Ouest algérien, l'USMBA n'a pas eu la réussite escomptée à la mesure de sa grande popularité et sa longue histoire. Ayant toujours joué les premiers rôles aussi bien en Division Une que Deux, le club de la «Mekerra» n'a obtenu qu'un seul titre en 85 ans d'existence, un palmarès squelettique aux yeux des amoureux des Vert et Rouge.

Pourtant, l'USMBA avait eu le privilège d'enrôler un joueur de réputation mondiale à savoir le Marocain Larbi Benbarek lors de la saison 1955-1956 qui avait été pour lui une passerelle vers une riche carrière professionnelle en Europe, notamment à l'Olympique de Marseille et l'Atlético Madrid. Le destin a voulu que le célèbre joueur marocain quitte ce monde en 1992 à l'âge de 75 ans, soit une année seulement après le sacre de l'USMBA de son seul titre jusque-là.

Outre Benbarek, d'autres illustres noms ont porté le maillot vert et rouge dont les anciens éléments de la glorieuse équipe du FLN, Zouba, Rouaï, l'ex-arbitre international Lacarne, présent au Mondial-1990 en Italie, et les internationaux tunisiens Henia et Sassi pour ne citer que ceux-là. Le club admiré par son chatoyant style de jeu a connu à l'instar de son adversaire de mardi une saison cauchemardesque en flirtant avec la zone rouge. Bien drivée par l'ancien international, Chérif El-Ouzzani, l'USMBA a bien débuté le championnat de l'édition 2017-2018 en se positionnant dans la partie gauche du classement, avant de glisser dangereusement vers le bas du tableau, notamment après la défalcation de six points par la Fifa, sanction relative à la non-régularisation de la situation financière du Congolais Jesse Mayele. En Coupe d'Algérie, les camarades de Zouari ont souffert le martyre, notamment face à la JS Saoura (1/4 de finale) et au cendrillon, le CR Zaouia (1/2 finales), inscrivant chaque fois le but de la qualification dans les ultimes instants de la rencontre. Contrairement à la JSK, les dirigeants du club n'ont pas connu une instabilité au niveau du staff technique, renouvelant leur confiance à Chérif El Ouzzani en poste depuis la saison écoulée. Le rêve fou de «CEO» est d'offrir au club de Sidi Bel-Abbès son second trophée après l'avoir décroché comme joueur à 3 reprises avec le MC Oran en 1984, 1985 et 1996. L'entraîneur de 52 ans reste persuadé que ses joueurs vont oublier, l'espace d'un match, tous leurs déboires en championnat et tenter par là même de refaire le coup de leurs aînés en 1991 face à ce même adversaire en finale de la Coupe d'Algérie qui a permis à l'USMBA de remporter son premier et unique titre jusque-là.

Tassadit H.

Fiche technique de l'USM Bel-Abbès

Club: Union sportive madinet Sidi Bel-Abbès (USMBA)
Date de création : 1933
Couleurs : Rouge et Vert
Stade : 24-Février-1956 (Sidi Bel-Abbès)
Directeur général : Kaddour Benayad
Entraîneur : Si Tahar Chérif El Ouzzani
Palmarès - Championnat d`Algérie : néant
Coupe d'Algérie (1) : 1991
Joueurs internationaux :
Tabti, Zouari, Bouguelmouna
Anciennes gloires : Benbarek (Maroc - avant l'indépendance), Zouba, Drid, Rouaï, Djillali, Lacarne, Tlemçani, Menni.

Fiche technique de la JS Kabylie

Nom : Jeunesse sportive de Kabylie (JSK)
Date de création : 1946
Couleurs : Jaune et Vert
Stade : 1er-Novembre-1954 (Tizi-Ouzou)
Président : Chérif Mellal
Entraîneur : Youcef Bouzidi
Palmarès - Championnat d`Algérie (14, record) : 1973, 1974, 1977, 1980, 1982, 1983, 1985, 1986, 1989, 1990, 1995, 2004, 2006 et 2008
- Coupe d'Algérie (5) : 1977, 1986, 1992, 1994 et 2011
- Supercoupe d'Algérie (1) : 1992
- Coupe d'Afrique des clubs champions (2) : 1981 et 1990
- Coupe des coupes africaines (1) : 1995
- Coupe de la CAF (3) : 2000, 2001 et 2002
- Supercoupe d'Afrique (1) : 1982
Joueurs internationaux : Boukhenchouche, Belkalem, Asselah, Ferhani
Anciennes gloires : Hannachi, Amara, Larbes, Fergani, Meftah, Medane, Benkaci, Hadj Adlene, Moussouni, Saïb, Menad, Dali

Mobilis sponsor officiel la finale de la Coupe d'Algérie de football

Mobilis partenaire de la Fédération algérienne de football (FAF), est le sponsor officiel de la Coupe d'Algérie de football 2018, qui aura lieu le mardi 1er mai 2018 à 16h00 au niveau du stade du 5-Juillet, Alger. Mobilis, accompagnera ce prestigieux évènement et sera aux côtés des clubs champions, qui disputeront ce match d'excellence. L'affiche de cette 54e édition, se jouera sous des airs de revanche puisqu'elle mettra aux prises la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK) avec l'USM Bel-Abbés (USMBA), un remake de la finale de 1991 remportée par l'USMBA, qui vient de se qualifier à la finale de la Coupe d'Algérie de football pour la 2e fois dans l'histoire du club, tandis que la JSK jouera sa 11e finale. Mobilis, acteur majeur dans le soutien du sport en Algérie, réitère son engagement à soutenir les grands évènements sportifs qui permettent à tous les Algériens de vivre la passion du sport et d'apprécier ses hautes performances.

Bonne chance aux deux équipes.

Mobilis premier partenaire du sport en Algérie.

Arbitrage

Abid-Charef au sillet de cette 54e édition

L'arbitre international algérien Mehdi Abid-Charef dirigera la finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018 seniors devant opposer la JS Kabylie à l'USM Bel-Abbès, demain à 16h au stade 5-Juillet (Alger). Abid Charef sera assisté d'Abdelhak Etchiali et de Nabil Bounoua. Le quatrième arbitre étant Mohamed Saïdi. Le directeur de jeu Abid-Charef et son assistant Etchiali sont retenus pour officier au Mondial russe prévu du 14 juin au 15 juillet prochains. C'est leur deuxième finale de Coupe d'Algérie, après celle de 2011 entre la JS Kabylie et l'USM El-Harrach (1-0). Agé de 38 ans, Abid-Charef est arbitre international depuis 2011. Etchiali est international depuis 2009 et Bounoua depuis 2015. Pour sa part, la finale de la Coupe d'Algérie militaire édition 2017-2018, qui se jouera en ouverture dans le même stade entre la 1re Région militaire et l'Ecole des techniques de l'intendance de Blida, sera dirigée par Lyes Bekouassa en compagnie de Walid Benali, Nacer Saber et El-Hadj Chihaoui.

www.lechodalgerie-dz.com Lundi 30 avril 2018 - 14 Chaâbane 1439 Nº 1778 - prix : 10 DA - 1€

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Tindouf	Ouargla
Min° Max°	10°/16°	11°/17°	9°/17°	11°/29°	24°/37°

Horaires des prières

Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	04:09	12:46	16:32	19:40	21:10

Santé

Le Collectif des médecins résidents décline une invitation du ministère

Le Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) a décliné une invitation du ministère de la Santé à une séance de discussion prévue pour hier, selon un communiqué du même ministère.

La réunion devait se tenir «sous la présidence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et avec la participation des secrétaires généraux de la Santé et de l'Enseignement supérieur ainsi que d'autres cadres supérieurs des deux départements», selon le communiqué. Des informations qui étaient inconnues par les délégués nationaux du Camra qui ont été «contactés par téléphone par le secrétaire général du ministère de la Santé», selon eux et n'ont pas reçu d'invitation officielle comme ils l'ont demandé. «Nous avons demandé qu'ils nous envoient une invitation officielle par e-mail et qu'ils nous informent de l'ordre du jour de la réunion ainsi que des participants», a déclaré le Dr Hadjab, membre du bureau national du Camra. «Le ministère n'a pas envoyé d'invitation officielle», a précisé le Dr Boutaleb, porte-parole du Camra qui justifie ainsi le refus du collectif de prendre part à cette réunion.

Daouia Chahinez

• ANP

Gaïd Salah en visite de travail à la Base centrale logistique de Blida

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuera une visite de travail et d'inspection à la Base centrale logistique à Béni Merad à Blida, - 1re Région militaire. «Cette visite sera une occasion pour le général de corps d'armée, d'inspecter les différentes chaînes de rénovation et de modernisation et à constater les divers matériels développés au niveau de cette importante base».

Relations algéro-américaines

L'ambassadeur américain et son épouse «fascinés» par la beauté de l'Algérie

Karen Rose, épouse de l'ambassadeur des États-Unis en Algérie ne laisse pas passer un jour, depuis sa venue, sans qu'elle fasse la promotion de la beauté de l'Algérie et de publier les photos qu'elle a prises avec son mari lors de leurs périples dans différentes wilayas du pays, non sans avouer être agréablement fascinés par un charme et une beauté sauvage des sites qu'elle a pu visiter. En effet, les photos postées par le diplomate américain, John Desrocher et son épouse Karen Rose sur Internet font autant de buzz, dont les Algériens ne s'attardent pas à réagir et à commenter. En effet, ils semblent contribuer remarquablement à la promotion du tourisme en Algérie, car ne laissant jamais échapper une occasion sans prendre en photo tout paysage qui leur saute aux yeux, tout en l'accompagnant d'un extrait de l'histoire de la région visitée. Les amateurs de Facebook ont d'ailleurs beaucoup apprécié ce que font le diplomate américain et sa femme, estimant qu'ils rendent un service aussi immense au secteur du tourisme en Algérie, soutenant que ces derniers supplantent du coup le ministère du Tourisme et les agences de tourisme. En vérité, ils ont l'air de servir de guides car des familles algériennes tiennent à emboîter le pas et à découvrir les sites que le couple américain a déjà visités. Rappelons que lors de sa première sortie, après avoir pris ses fonctions en remplacement de Joan A. Polaschik, Desrocher a choisi la ville de Tipasa, où il a profité des paysages féériques et des ruines romaines qui continuent d'enchanter les visiteurs.
Ainsi, se multiplient les visites du diplomate américain et de son épouse, entre autres les sentiers exigus de La Casbah d'Alger, la ville de Cherchell, puis Constantine avant de mettre le cap sur le Sud, à savoir Timimoun. Arrivée là, Karen Rose, tellement éberluée, a révélé avoir effectué un «voyage de rêves». En outre, ils sollicitent leurs followers sur Facebook de leur proposer de beaux sites qui méritent d'être visités.

Houda H.

Mobilis confirme brillamment son leadership du marché de la téléphonie mobile en Algérie

Mobilis se félicite du maintien de sa position de leader du marché de la téléphonie et de l'internet mobile en Algérie durant l'exercice 2017. En effet, suite à la récente présentation du bilan de l'ARPT concernant le marché de la poste et des télécommunications de l'exercice 2017, animée par son président Mohamed Ahmed Nacer, confirme les performances et le leadership de Mobilis sur le marché pour la 2e année consécutive ! Ainsi, en termes de parts de marché, Mobilis a atteint plus 40 %, avec une suprématie dans les segments 3G et 4G selon le rapport de l'ARPT, notant que le parc des abonnés 3G constitue 60 % des clients de Mobilis, ce qui explique l'utilisation grandissante de l'internet mobile.
Ces chiffres matérialisent l'investissement et les efforts consentis par l'opérateur durant l'année précédente, par l'amélioration de la qualité de service, et l'engagement de l'opérateur national à mettre à disposition des Algériens en général, et des acteurs économiques en particulier, les solutions technologiques les plus innovantes.
«Mobilis, encore une raison d'être et de rester chez le N°1».

Tourisme

Les autorités s'apprêtent à faciliter l'obtention de visas aux touristes étrangers

Le ministre a rappelé que des efforts ont été déployés en Algérie afin de développer le secteur du tourisme. Les autorités algériennes effectuent «un travail de fond» afin de faciliter l'obtention de visas aux touristes étrangers en vue de promouvoir la destination Algérie, a déclaré, ce samedi, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud.
Le ministre a ajouté que cette démarche est actuellement dans sa phase finale, précisant que les informations la concernant seront rendues publiques prochainement. Il ne donnera pas de détails supplémentaires sur la question. Le ministre, qui accueillait des Algériens résidant en Europe et aux Emirats arabes unis dans le cadre de la caravane de la fidélité» (El Wafa) et qui se rendaient dans la wilaya de Ghardaïa, a précisé que les Algériens de l'étranger avaient un rôle à jouer pour faire connaître et promouvoir, à leur manière, le secteur du tourisme algérien. Le ministre a rappelé, à ce propos, que des efforts ont été déployés en Algérie afin de développer le secteur du tourisme.
Des efforts incluant la construction d'infrastructures et la réalisation d'aéroports et de voies ferrées. Il a signalé, au passage, que la sécurité et de la stabilité étaient deux éléments clés à même d'attirer davantage de visiteurs en Algérie.

Ooredoo déploie son réseau 4G dans les 48 wilayas du pays

1er opérateur à couvrir toutes les wilayas

Ooredoo, opérateur à l'avant-garde de la technologie, continue de relever les grands défis et annonce le déploiement de son réseau de téléphonie mobile de 4e génération à travers les 48 wilayas du pays, après l'accord de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT). Après avoir couvert 32 wilayas en un temps record, Ooredoo étend son réseau 4G aux 16 wilayas restantes et assure dès maintenant une présence dans l'ensemble des willayas. En deux années seulement, le leader technologique Ooredoo a réussi le challenge d'étendre son réseau 4G partout à travers le territoire national et devient ainsi le 1er opérateur de la téléphonie mobile à assurer une présence dans toutes les wilayas.
Au Nord et au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, les clients de Ooredoo peuvent désormais profiter des solutions et services 4G sur un réseau moderne, performant et de grande qualité et pouvant prendre en charge d'une façon optimale la demande croissante en services Voix et Data.
Cette réussite technologique constitue un nouvel accomplissement dans la stratégie de développement de Ooredoo qui place ses clients au cœur de ses préoccupations tout en mettant à leur disposition des solutions et services innovants qui leur permettent de vivre une expérience Internet mobile haut débit inédite où qu'ils se trouvent en Algérie.

• Fête des travailleurs

La journée du mardi chômée et payée

La journée du mardi 1er Mai 2018 sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué, hier, un communiqué commun de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. «Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», a précisé le communiqué. Cette mesure intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

Pour votre publicité ou vos annonces, veuillez contacter notre département marketing - commercial

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com